

LA FILIÈRE MANGUE : DE GRANDS PAS RÉALISÉS AVEC L'APPUI DU FIRCA



A LA UNE

Le FIRCA et la Filière Mangue

ACTUALITÉ

Participation du FIRCA à la COP 15

A LA DÉCOUVERTE

La FLORACI face aux défis
de la compétitivité

SOMMAIRE

A LA UNE

La mangue, un fruit asiatique qui a conquis le monde.....	04
La mangue au centre de la diversification agricole en Côte d'Ivoire.....	10
Le commerce de la mangue, un business florissant.....	15
L'INTER-MANGUE, une interprofession créée avec le soutien du FIRCA.....	18
Le FIRCA, partenaire de la Filière Mangue face au défi de la transformation.....	19
Les entreprises privées du secteur mangue avancent à pas feutrés.....	23
Interview de OUYA Adolphe, Chargé de Programmes Fruits et Agrumes : Production, transformation et commercialisation de la mangue.....	25
Interview de Pascal Nembéléssini SILUÉ, Président de INTER-MANGUE : Défis de la Filière Mangue à l'horizon 2030.....	28

ACTUALITÉ INSTITUTIONNELLE

COP-15 : Les Etats s'engagent à restaurer les terres d'ici à 2030.....	31
Quelques rapports et chiffres publiés dans le cadre de la COP-15.....	33
COP-15 : Le FIRCA, un acteur majeur de la lutte contre la sécheresse en Côte d'Ivoire.....	35
La COP-15 temporairement délocalisée au siège du FIRCA.....	39
Le FIRCA, une structure agricole aux multiples accréditations.....	40
COP-15 : Interview du Directeur Exécutif du FIRCA.....	43

LE FIRCA ET LES PROJETS CONVENTIONNÉS

2 ^{ème} édition de la J'INNOV, ATSIN Yao Léon, Directeur Exécutif du FIRCA : « Les résultats du FCIAD sont pertinents ».....	45
---	----

LE FIRCA ET LES FILIÈRES AGRICOLES

Le FIRCA et les acteurs de la Filière Coton sillonnent les localités à l'écoute des producteurs.....	50
--	----

A LA DÉCOUVERTE

La FLORACI face aux défis de la compétitivité...	52
--	----

Directeur de publication
ATSIN Yao Léon

Directeur de rédaction
N'DIAYE Oumar

Rédacteur en chef
ZORO-BI Zoro Michaël

Rédacteur en chef adjoint
NANDO Florence

Comité de lecture
OUYA Adolphe
YAPO épouse SOUMAHORO Colette
SEY épouse TAHI Viviane
KRAMO épouse KONGO Mireille
ADIE Etienne
YESSOH Yessoh Siméon
KOUAKOU épouse AKA Danièle

Ont collaboré à ce numéro
KOUASSI N'DA Kouamé
TOPE épouse GUEU Michelle

Reportage photo
TIMI K. Serge
KOFFI Benjamin

Infographie
KRA Gnissambla Emma

Contacts
Tél. : (225) 27 22 52 81 81
Email : firca@firca.ci
Site Web : www.firca.ci
01 BP 3726 Abidjan 01
Cocody, 2 Plateaux, 7^{ème} tranche

Dépôt légal
N° 8270 du 1^{er} Août 2007

Tirage : 2 000 exemplaires

Résolument engagé pour trouver les solutions idoines aux difficultés de la filière

Le FIRCA, dans son élan pour accompagner le développement des filières agricoles, travaille sur l'ensemble des chaînes de valeurs des différentes spéculations agricoles.

A cet effet, la Filière Mangue a bénéficié d'un appui conséquent sur les aspects de production, transformation et organisation du secteur.

De nombreux résultats ont été atteints sur les actions entreprises, notamment aux niveaux de la production et de la transformation, en collaboration avec les acteurs de cette filière. Aussi, les acteurs de la filière ont-ils pu se structurer par maillon et s'organiser en une interprofession crédible. Cependant, beaucoup reste encore à faire au niveau du secteur de la transformation, qui malgré le dynamisme insufflé par le FIRCA avec l'installation des unités de production de mangue séchée, avance lentement.

Avec une portion de 10% seulement de la production annuelle transformée, soit 15 000 tonnes transformées sur les 150 000 tonnes produites chaque année, des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour endiguer le taux élevé de pourrissement des fruits sous les arbres et sur les marchés locaux.

Pour ce faire, le FIRCA continuera de travailler main dans la main avec l'interprofession Mangue, afin de trouver des solutions idoines aux difficultés de la Filière.

Cette démarche permettra à terme, d'améliorer la productivité et les revenus des acteurs.

ATSIN Yao Léon



Fruit tropical

La mangue, un fruit asiatique qui a conquis le monde

D'origine asiatique, la mangue fait partie des cinq fruits les plus consommés dans le monde après l'orange, la banane, le raisin et la pomme. Pour de nombreux scientifiques, vu les nombreuses vertus nutritionnelles que renferme cette douceur, elle se pose comme la reine des fruits.



L'Asie est le berceau de nombreuses cultures agricoles répandues dans le monde. C'est le cas de la mangue, un fruit aux multiples vertus et dont la pulpe procure un plaisir au palais. De son nom scientifique *Mangifera Indica*, de la Famille des Anacardiaceae, le manguier, l'arbre qui produit la mangue, trouve son origine en Malaisie, au Pakistan et dans la région Indo-Birmane. A partir de cette zone, cette culture s'est étendue dans tout le sud-est asiatique et ce, dès le 4^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Ensuite, la mangue s'est exportée aux Etats-Unis, en Floride, un autre épicerie de ce fruit dont la douceur inspire de plus en plus les cuisiniers et pâtisseries du monde.

En Afrique, ce sont les Arabes qui ont introduit le manguier sur la côte Est, à Madagascar et dans les ports de l'océan Indien, quelques temps plus tard. Il faut attendre l'année 1824 pour le voir introduire dans l'ouest du continent,

précisément au Sénégal. Dans cette région du continent, l'arbre séduit pour son ombrage. Toutefois, pendant cette période, la propagation du manguier s'effectuait par semis, donnant des fruits de petite taille et très fibreux. Ce n'est qu'à partir du 19^{ème} siècle que la multiplication par greffage de variétés monoembryonnées s'est développée.

Dans tous les cas, les manguiers sont des arbres à fort développement (10 à 30 m de haut) et à feuillage persistant. Le fruit est une drupe. L'épiderme, peu épais, est couvert de lenticelles. Sa coloration varie en fonction des variétés. Elle peut être verte, jaune, orange, rouge violacée, monocolore ou en mélange sous forme de taches. A maturité, la chair se colore en jaune orangé. Elle peut être ferme, mais est le plus souvent juteuse. Au voisinage du noyau, on observe des fibres en abondance variable suivant les variétés.

DE NOMBREUSES VARIÉTÉS DE MANGUES DÉVELOPPÉES...

Le caractère polyembryonné et monoembryonné du manguier crée une certaine instabilité variétale. La libre pollinisation des arbres peut être à l'origine de nouvelles variétés. Une même souche peut se décliner en de multiples types de manguiers selon les lieux de culture. Un millier de types ou variétés a été répertorié, sachant qu'un même type ou une variété peut être dénommée de plusieurs façons selon les pays.

Ceci étant, parmi les très nombreuses variétés de mangues, ce sont le plus souvent les mangues d'origine floridienne qui sont retenues pour les exportations d'Amérique latine ou d'Afrique vers l'Europe ou l'Amérique du Nord, bien que les importations de mangues pakistanaises en Europe soient en très forte hausse depuis quelques années.

Les trois variétés qui dominent, par ordre décroissant d'importance commerciale sur les marchés occidentaux, sont : Tommy Atkins, Kent et Keitt.

Tommy Atkins est une variété semi-précoce qui offre de nombreux avantages en termes de productivité, de présentation, de facilité de manipulation et de conservation. Par contre, sa qualité gustative est très moyenne. Très présente sur le marché de l'exportation, elle est principalement cultivée au Brésil et au Mexique, en Afrique du Sud et en Israël. Elle est peu présente en Afrique de l'Ouest où la variété Kent la surclasse.



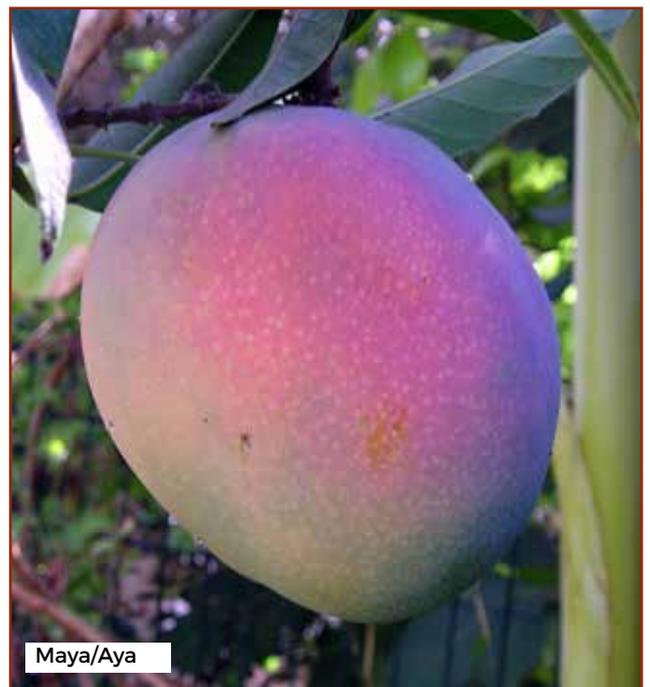
Kent est une variété d'origine floridienne, introduite en Afrique sur la station expérimentale de Foulaya en Guinée, vers 1950. Les fruits sont relativement gros, d'un poids souvent compris entre 500 et 900 g. La chair est ferme. D'un goût agréable, sa maturation est lente et progressive. Cette mangue constitue la référence en terme de qualité pour les marchés de l'exportation.



Keitt est aussi une variété d'origine floridienne, introduite en Afrique sur la station expérimentale de Foulaya en Guinée, vers 1950. Cette variété a connu la même diffusion que Kent en Afrique. Le fruit est ovale et plus allongé que Kent. Son poids est compris entre 500 g et 1 kg, avec une forte variabilité défavorable pour l'exportation. Sa production tardive, qui était considérée autrefois comme un avantage permettant d'étaler la période de récolte, devient un handicap en raison des attaques parasitaires sur les fruits tardifs (mouches, maladies fongiques, bactériose...).

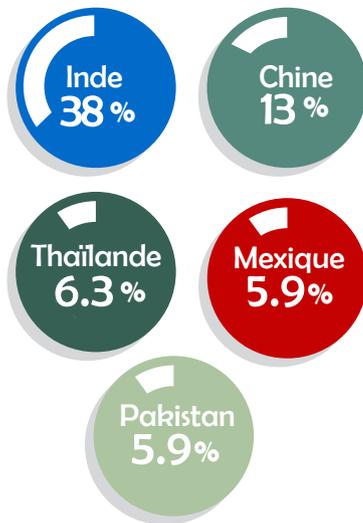


Hormis ces variétés phares, il en existe d'autres, dites secondaires. Ce sont entre autre Amélie, d'origine antillaise, Zill, la plus précoce des variétés rouges, Palmer, une variété tardive à fruits allongés, Irwin, une variété précoce et productive d'origine espagnole très appréciée, Valencia Pride, une variété de saison, à fruit assez gros, allongé et apprécié pour sa qualité gustative ; Maya/Aya, une variété israélienne à petits fruits (200-350 g), de forme oblongue, etc.



LES GRANDES ZONES DE PRODUCTION DE MANGUE DANS LE MONDE

L'Inde est le premier producteur mondial de mangue avec 38% de la production globale, suivie par la Chine (13%), la Thaïlande (6.3%), le Mexique (5.9%) et le Pakistan (5.9%). La plupart du temps, les mangues fraîches sont vendues dans les pays avoisinants leurs pays d'origine. La Chine, les Etats-Unis et l'Allemagne sont les premiers exportateurs dans le monde. En Afrique, la Côte d'Ivoire tient la tête du classement. Par ailleurs, le Pérou, le Brésil et la Côte d'Ivoire sont les premiers fournisseurs de mangue sur le marché européen.



Cela dit, les mangues admissibles à l'exportation répondent à des critères rigoureux en termes de qualité. En effet, pour que les fruits atteignent le maximum de leurs qualités gustatives, la mangue doit être cueillie le plus tard possible, avant que le processus de maturation naturelle ne soit engagé. Pour les marchés d'exportation, les parcelles présentant un taux trop important de défauts seront écartées. On vérifiera qu'aucun traitement n'a été appliqué dans un délai rapproché, qui ne soit conforme au respect des Délai Avant Récolte (DAR) bien que les vergers de manguiers font permanemment face à des maladies et tous types de rongeurs.

LES PRINCIPALES MALADIES ET RAVAGEURS CONNUS DU MANGUIER

L'antracnose est la maladie fongique du manguier la plus répandue, sachant qu'elle affecte également de nombreux arbres fruitiers tropicaux (avocatiers, papayers, agrumes, etc.). Elle s'attaque aux fleurs, feuilles, rameaux et fruits. Le principal symptôme est l'apparition de taches brunes à noires sur les feuilles et/ou les rameaux, qui en grandissant se rejoignent et forment des taches noires circulaires et nécrosées. Elles entraînent à terme le dessèchement total des feuilles et/ou des rameaux. Un traitement thermique après récolte peut limiter les pourritures.

En dehors de cette maladie fongique, le mildiou est également causé par un champignon, l'Oïdium mangiferae. Il se développe particulièrement dans les pays chauds et humides, à la floraison et à la nouaison, et attaque les fleurs, les pédoncules et les jeunes fruits qu'il recouvre d'un feutrage mycélien blanc. Un traitement par poudrage au soufre permettrait de limiter les dégâts.

Le scab, causé par le champignon *Elsinoe mangifera*, attaque feuilles, fleurs, jeunes pousses et fruits. Des taches brunes, noires ou grisâtres apparaissent sur les feuilles.

La bactériose est largement répandue dans l'aire de culture de la mangue. Elle est causée par une bactérie de l'espèce *Xanthomonas citri* qui provoque des dégâts sur la plante et le fruit par développement de taches sombres anguleuses et huileuses, accompagnées d'auroles jaunâtres. Elles se développent le long des nervures des feuilles jusqu'à leur dessèchement total.

On peut également citer le soft nose ou nez mou qui n'est pas une maladie du manguier, mais qui est un désordre physiologique du fruit fréquemment observé dans certaines régions de production. Il se traduit par l'altération de la chair dans la zone apicale, qui présente un aspect de surmaturité, alors que le reste du fruit est encore vert.

Des ravageurs attaquent aussi les fruits. De nombreuses espèces de cochenilles se nourrissent de la sève des manguiers aux endroits les plus sensibles (feuilles, jeunes pousses, bourgeons, etc.). Les punaises quant à elles, attaquent plus particulièrement les bourgeons, pouvant réduire, voire détruire une production. Ces insectes sont traités efficacement par certains produits de synthèse. Au nombre des ravageurs, on compte les acariens. Pour se nourrir, ils piquent les feuilles qui présentent ensuite un aspect brûlé et tombent. Ils attaquent également les fruits, laissant des traces grises peu compatibles avec la commercialisation.

Cependant, le fléau le plus important qui affecte la mangue, est la mouche du fruit. Elle s'attaque également à bien d'autres fruits. Les mouches pondent en perçant l'épiderme du

fruit. Les œufs éclosent rapidement, produisant des larves qui se nourrissent de la chair. La mouche détériore les fruits qui ne peuvent être commercialisés.

Par ailleurs, les piqûres occasionnées lors des pontes, quasiment indétectables à l'œil, sont des voies d'entrée pour d'autres parasites. La lutte contre les mouches du fruit est complexe compte tenu de leur répartition, de leur propagation rapide et du coût engendré. Ce problème est d'autant plus crucial pour les producteurs que certains marchés consommateurs interdisent leur introduction sur leur territoire pour raisons phytosanitaires. En outre, les animaux parasites tels que les rats, les écureuils et d'autres petits rongeurs peuvent s'attaquer aux fruits, aux jeunes plants ou à l'écorce des manguiers.



Une mangue attaquée par la mouche des fruits



Tranches de mangue

VALEURS NUTRITIONNELLES DE LA MANGUE SUR LA SANTÉ

En dépit des parasites qui peuvent entamer le goût de la mangue et le rendement du paysan, le fruit renferme d'énormes valeurs nutritionnelles. Une tasse de mangues (225 grammes) contient 105 calories, 76% de la vitamine C, 25% de la vitamine A, 11% de la vitamine B6, ainsi que d'autres vitamines B, 9% de fibres prébiotiques saines, 9% de cuivre, 7% de potassium et 4% de magnésium. C'est pourquoi, pour de nombreux scientifiques, la mangue pourrait être la reine de tous les fruits. Elle combat entre autres, le cancer, alcalinise le corps, contribue à la perte de poids, régule le diabète et la tension, facilite la digestion, nettoie la peau, etc.

En effet, des études indiquent que la mangue aide à la gestion des taux de glucose. Par conséquent, en relation avec la glycémie, la consommation de ce fruit peut être bénéfique à la prévention d'un taux trop élevé de glucose. Puisque les mangues, riches en magnésium et en potassium, contiennent peu de sodium et une quantité importante de pectine (une fibre soluble), elles sont efficaces pour faire diminuer la tension artérielle et le niveau de cholestérol.

La pectine qui se trouve dans les mangues n'est pas uniquement utile contre le cholestérol, mais l'est aussi dans la prévention de certains cancers. A la vérité, des antioxydants tels

que la quercétine, l'isoquercitrine, l'astragaline, la fisétine, l'acide gallique et le méthyl gallate présents dans la mangue protègent effectivement l'organisme contre les cancers du côlon, du sein, de la prostate et de la leucémie.

Les mangues sont également bonnes pour la santé cérébrale parce que pleines de vitamine B6. Elles sont aussi excellentes pour la santé osseuse du fait de la vitamine K qu'elles contiennent. Des études montrent encore que la mangue est efficace dans le traitement naturel de l'anémie en raison du fer qu'elle contient. Aussi, ce fruit permet-il de ralentir le processus de vieillissement et favorise une bonne vue grâce à ses vitamines A et C, qui aident cependant le corps à produire du collagène. Des scientifiques ont prouvé que la mangue a des effets impressionnants dans le soulagement des problèmes de constipation chronique. Cela est dû à la haute teneur en eau et en fibres de la mangue, en plus de ses antioxydants.

La mangue renferme d'énormes vertus cosmétiques et est un bon nettoyant pour la peau. Elle intervient dans le débouchement des pores et ajoute de la fraîcheur au visage. La mangue s'applique sur tout type de peau. Elle peut contribuer à la perte de poids et aider à augmenter la virilité chez les hommes, grâce à la vitamine E. Ces qualités aphrodisiaques font qu'elle est souvent appelée le « fruit de l'amour ».

Production de la mangue

La mangue au centre de la diversification agricole en Côte d'Ivoire

Fer de lance de la diversification fruitière de la Côte d'Ivoire, la mangue tient aujourd'hui une place importante dans le développement économique de la partie Nord du pays, jusqu'à récemment basé essentiellement sur la culture du coton, de l'anacarde et sur l'exploitation du karité. C'est le deuxième fruit exporté par la Côte d'Ivoire après la banane dessert. Sur le marché de l'Union Européenne (UE), la Côte d'Ivoire occupe le troisième rang des pays fournisseurs de mangue après le Brésil et le Pérou, avec plus de 30.000 tonnes représentant environ 4 % du PIB. La Côte d'Ivoire est également le premier pays africain exportateur de mangue, loin devant les autres pays d'Afrique de l'Ouest.



Une parcelle de mangue à Ferké

La production de mangue en Côte d'Ivoire, est née de la diversification agricole imposée par la chute brutale des cours des matières premières agricoles classiques (café-cacao...) dans les années 1980. Désormais, la mangue occupe une place de choix dans l'économie des populations vivant dans le Nord du pays. Ce fruit, dont la consommation était autrefois essentiellement locale, constitue désormais une source significative de devises depuis qu'il est massivement exporté vers l'Europe.

Introduit par les colonisateurs au 20^{ème} siècle, le manguier a été rapidement adopté par les populations ivoiriennes et sa culture est devenue traditionnelle, notamment en raison de sa taille imposante qui lui vaut souvent d'être utilisé comme arbre à palabre. C'est en effet, un arbre à grand développement pouvant dépasser 20 mètres de haut, à port plus ou moins étalé selon les variétés. Le tronc cylindrique peut faire 1 mètre de diamètre et sa longévité est importante. Le bois est assez cassant, les feuilles oblongues et lancéolées, de couleur vert sombre vernissé, atteignent 15 à 40 centimètres. Elles tombent et se renouvellent tout au long du cycle végétatif, laissant une couronne abondante et permanente. Les fleurs jaunâtres ou rougeâtres prennent naissance par centaines sur des panicules d'une trentaine de centimètre de long. Son adoption comme culture de rente en Côte d'Ivoire

remonte à 1980. A cette époque, la Côte d'Ivoire frappée de plein fouet par la crise économique mondiale suscitée par la hausse des cours du pétrole et la chute brutale des cours des matières premières agricoles, cherche à diversifier son économie devenue trop dépendante du binôme café-cacao.

L'exportation de la mangue doit son avènement précisément au Projet de Promotion et de Diversification des Exportations Agricoles (PPDEA) qui fut lancé.



Fleurs de manguier



Une mangue



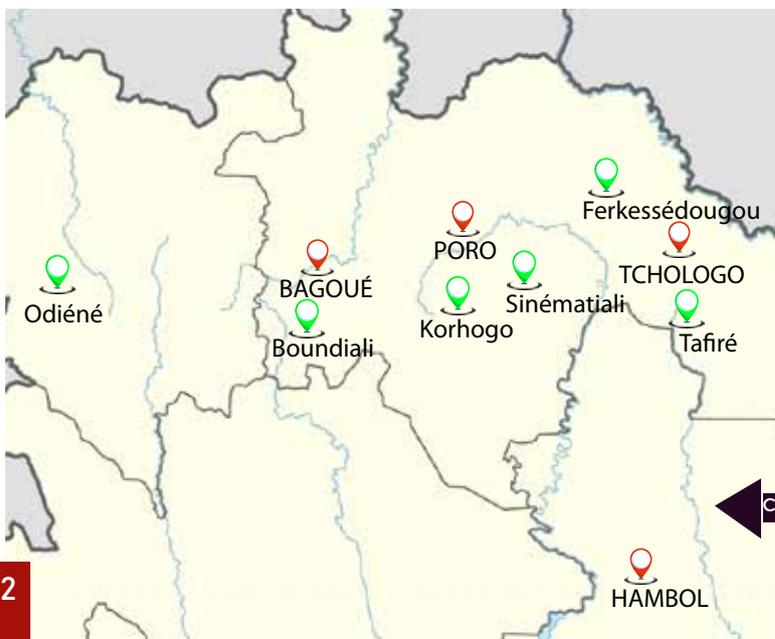
Récolte de mangue sur une parcelle à Ferké

ZONES DE PRODUCTION ET TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS

La production de mangue pour l'exportation est située dans la zone nord du pays, couvrant les régions de la Bagoué, du Poro, du Tchologo, du Folon, du Kabadougou, du Worodougou et du Hambol. Les principaux sites de production se trouvent autour des villes d'Odiénné, Boundiali, Korhogo, Sinématiali, Ferkessédougou et Tafiré plus au sud.

Le nord du pays est très favorable à la culture de la mangue d'exportation, en raison de la bonne alternance qui existe entre la saison sèche et la saison humide. La majeure partie des vergers se situe aux environs immédiats des villes et le long des axes routiers ou des pistes praticables. Le nord du pays est propice à la culture du manguier car il bénéficie d'un taux d'humidité moins important que dans le reste du pays. La longue période de l'Harmattan permet d'assurer de bonnes floraisons et des conditions climatiques saines pour le développement des fruits.

La Côte d'Ivoire dispose d'un important verger de manguier de type traditionnel et de quelques plantations de type moderne. La production actuelle de mangue est assurée essentiellement par des petits producteurs individuels dont les superficies cultivées varient entre 2 à 10 ha. A cette production, s'ajoutent celles provenant de plantations de type industriel de 60 et 350 ha.



Carte des zones de production de la mangue en Côte d'Ivoire

LES DÉFIS DE LA PRODUCTION DE MANGUE EN CÔTE D'IVOIRE

Selon le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER), la production de mangue est évaluée à plus de 150.000 tonnes par an. Le verger ivoirien a connu une croissance rapide ces dix dernières années. Selon la FAO, il est passé de 10.000 hectares en 1999 à plus de 46.000 hectares actuellement.

Plus de 90 % de la production nationale est assurée par des petits producteurs (environ 7 000), Le FIRCA, face au dynamisme du secteur, a appuyé en 2018, les acteurs de la filière à la mise en place d'une interprofession dénommée « INTER-MANGUE ».

La production s'est rapidement développée, mais avec des méthodes culturales rudimentaires. Labour, désherbage, greffage et clôtures sont les principales activités menées sur les plantations. La taille des arbres et les traitements phytosanitaires des vergers sont limités. L'irrigation est quasi inexistante et la production est entièrement soumise aux aléas climatiques. Les rendements maximaux à l'hectare sont encore faibles, actuellement compris entre 3 et 7 tonnes selon les variétés. Ces dernières années, les effets des changements climatiques ont joué en défaveur de la production. Les longues périodes de sécheresse ont engendré des baisses de production conséquentes.

Cependant, l'un des principaux défis reste la lutte contre les mouches des fruits, véritable fléau pour les producteurs et surtout les exportateurs ivoiriens.

Depuis quelques années en effet, le verger ivoirien de manguier fait face à de nombreux problèmes phytosanitaires d'ordre phytopathologique ou entomologique. En Afrique de l'Ouest et principalement en Côte d'Ivoire, l'importance économique des dégâts causés par les mouches des fruits « *Diptera Tephritidae* » s'est accrue aussi bien au niveau des manguiers de case, que des vergers de petits producteurs ou des vergers à vocation industrielle. L'introduction et la dispersion d'une espèce de mouche originaire du Sri Lanka « *Bactrocera dorsalis* » découverte par l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) au Bénin en 2004, a remis en question les

succès commerciaux engrangés récemment par cette filière.

Les mouches des fruits étant classées « *insectes de quarantaine* », aucun fruit piqué renfermant une larve, ne peut être exporté sous peine du rejet et de la destruction totale du lot de mangues par les services phytosanitaires européens.



Piège à mouches de fruits installé dans une parcelle à Korhogo

A cause de ces insectes, des containers entiers en provenance de la Côte d'Ivoire ont été interceptés, saisis et détruits par incinération dans les ports et aéroports européens au cours de la campagne 2021, causant un grave préjudice économique aux exportateurs. Outre le problème des débits commerciaux, une seule saisie peut ruiner entièrement les efforts de toute une campagne ; la perte éventuelle de clients et de réputation pour le pays étant les conséquences immédiates.

PLUSIEURS CAMPAGNES PHYTOSANITAIRES LANCEES POUR PROTÉGER LA MANGUE CONTRE LES MOUCHES DES FRUITS

Pour faire face à ce fléau, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) a lancé en 2015 une campagne phytosanitaire d'un coût de 1,7 milliard de FCFA, en vue de traiter 20.000 ha de vergers et de lutter contre les mouches de fruits qui avaient causé beaucoup de dégâts aux producteurs de mangue. « *Avant l'arrivée des pièges des mouches des fruits, on perdait beaucoup de production. Je perdais environ*

60 % de ma production à cause de ces mouches. Parce que quand elles piquaient un fruit, il tombait seul et devenait leur abri où elles se multipliaient pour infester le champ », affirme avec un brin d’amertume, M. Benfa Yaya SYLLA, planteur de mangue à Ferkéssédougou. Un plan régional de lutte contre les mouches des fruits a également été mis en place par la CEDEAO pour un montant de 23.5 millions d’euros en 2016. Ces actions, conjuguées avec les bonnes pratiques agricoles mises en œuvre par les planteurs, ont permis de freiner considérablement l’impact négatif de ces ravageurs sur les vergers. « Nous avons initié sur nos parcelles, des actions de récoltes sanitaires qui ont consisté à ramasser les mangues

tombées seules sous l’effet des vents et de la pluie, de les enfermer dans des sacs en plastique disposés en des endroits dégagés du champ. Les larves contenues dans les mangues piquées, meurent enfermées dans les sacs en plastique qui chauffent, sous l’effet du soleil. Les résultats sont fantastiques », s’est émerveillé M. SORO Nagnaniga, planteur de mangue à Korhogo.

Le Programme d’Urgence des Filières Agricoles (PURGA) mis en place pour faire face aux effets de la COVID 19, a contribué à la mise à disposition des pièges des mouches des fruits aux producteurs en 2021.

CALENDRIER DE PRODUCTION DES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE MANGUE

CALENDRIER DE PRODUCTION	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
AMELIE						
ZILL						
KENT						
KEITT						

La variété dominante est la Kent, qui s’est progressivement imposée avec le développement des exportations. Les vergers multi-variétaux existant à l’origine ont été surgreffés et les nouvelles plantations sont composées principalement de Kent. Aujourd’hui, cette variété représente plus de 95 % de la production de la Côte d’Ivoire à l’exportation. L’Amélie (variété verte au goût acidulé) et la Zill, variétés précoces qui entrent en production en mars, sont aujourd’hui pratiquement inexistantes au sein du verger ivoirien. Les Palmer et Keitt, variétés plus tardives, font l’objet d’exportations limitées à la fin mai.



Cageot de mangues récoltées

Le commerce de la mangue, un business florissant

LA COMMERCIALISATION DE LA MANGUE DANS LES ZONES DE PRODUCTION

L'ouverture de la campagne de commercialisation de la mangue a démarré le 5 avril 2022. L'organisation interprofessionnelle de la mangue (INTER-MANGUE), a fixé les différents prix de vente avec l'aval du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMI-NADER). Le prix de la caisse bord champ a été fixé à 2.400 F CFA, contre 2.350 F CFA en 2021. Quant au prix du kilogramme de la mangue livrée à l'usine, il a été fixé à 200 F CFA, contre 195 F CFA au cours de la dernière campagne.

Certes, des coopératives ont été créées dans les différentes zones de production, mais elles n'assurent pas toujours la commercialisation directe des produits de leurs membres. Plus de 90 % de la production est vendue de façon individuelle par les planteurs aux stations de conditionnement, qui dépêchent leurs techniciens de récolte sur les parcelles pour la récolte. « *La récolte de la mangue nécessite l'emploi d'un personnel bien formé, respectueux des consignes données pour sélectionner les mangues répondant aux critères définis par la station de conditionnement* » s'est exprimé SORO Nagninan, technicien de récolte pour le compte de la société Tropic Mango, basée à Korhogo.

Une partie des 90 % de la récolte est vendue aux commerçants grossistes sur les sites de production et aux unités de production de mangue séchée. Enfin, les mangues non exportées sont acheminées sur les marchés locaux et aux abords des routes. Les conditions de récolte, de transport et de conservation entraînent la détérioration d'une grande partie de la production. On estime ces pertes post-récolte à 40 % de la production.



Vente de mangue aux abords des routes



Tri des mangues à l'unité d'exportation



Conditionnement des mangues pour l'exportation

LE COMMERCE DE LA MANGUE SUR LE MARCHÉ DE L'EXPORTATION

Le principal débouché à l'exportation pour les mangues d'origine Côte d'Ivoire, reste de loin le marché européen. Initialement destinée à la consommation locale jusqu'au début des années 1990, la production ivoirienne de mangue s'est rapidement tournée vers l'exportation à destination de l'Europe. Parties de rien, les exportations ivoiriennes de mangues passent de 600 tonnes en 1996 à plus de 10.000 tonnes en 2001.

Aujourd'hui, les quantités exportées se situent à plus de 30.000 tonnes, essentiellement vers l'Union Européenne. Les envois ont progressé rapidement pour faire face à un marché européen en pleine expansion. Une trentaine de structures exportatrices privées assurent l'exportation de la mangue de Côte d'Ivoire. En 2018, 36 unités de conditionnement de mangue fraîche ont été recensées par le MEMINADER dans les villes de Korhogo (18 stations), Sinématiali (10 stations), Ferkessédougou (7 stations) et Odienné (1 station). Ces dernières années, on assiste à un développement des exportations vers d'autres destina-

tions telles que le marché sous-régional et les pays du Maghreb, avec environ 3 000 tonnes expédiées en 2017.

L'accroissement de la population en Côte d'Ivoire a également stimulé la demande de fruits frais sur le marché local.

Les exportations ivoiriennes sont aujourd'hui entièrement certifiées GLOBALGAP, en raison de la rigueur des cahiers des charges des importateurs européens. *Notre rôle ici est d'effectuer le contrôle phytosanitaire sans complaisance de la mangue qui va quitter chaque unité de conditionnement pour l'étranger. Dans le contrôle que nous effectuons, nous recherchons les pathologies de la mangue qui peuvent empêcher son importation, en raison du danger qu'elles représentent ou peuvent représenter pour la santé des consommateurs. Il s'agit des piqûres de mouche, de l'antracnose, etc. (...) Après inspection minu-*

tieuse, si nous ne détectons aucune pathologie, nous donnons notre feu vert pour son exportation », a précisé Mme CAMARA née MOYAMOI, inspectrice phytosanitaire du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à la Direction Régionale du Poro.

D'autres certifications sociales, répondant aux exigences des marchés, sont également demandées par les importateurs, telles que GRAPPS et FAIR FOR LIVE. Les certifications BIO et FAIRTRADE sont peu présentes. Pour une meilleure gestion de la Filière Mangue, les opérateurs ont mis aujourd'hui sur pied une interprofession de la mangue. De par sa proximité géographique, son calendrier de production, la prédominance de la variété de mangue Kent, son adaptation aux exigences du marché, la Côte d'Ivoire s'est positionnée comme l'un des partenaires commerciaux majeur du marché européen de la mangue.



Mangues conditionnées pour l'exportation

Organisation de la filière

L'INTER-MANGUE, une interprofession créée avec le soutien du FIRCA

L'organisation de la Filière Mangue a démarré en 2010, avec l'appui du FIRCA et de l'Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER), par la constitution de sociétés coopératives de producteurs et d'exportateurs. Ces appuis ont abouti à la création en décembre 2018 de l'Organisation Interprofessionnelle de la Filière Mangue (l'INTER-MANGUE), dont le Président est Monsieur Pascal Nembéléssini SILUÉ.

Depuis la mise en place de l'interprofession, la Filière Mangue a bénéficié de nombreuses actions de la part de plusieurs partenaires nationaux et interna-

tionaux, y compris l'Etat de Côte d'Ivoire. A titre d'exemple, INTER-MANGUE a bénéficié du soutien de l'Etat à travers le financement des produits de traitement pour la lutte contre les mouches des fruits. Ces actions ont été possibles grâce à l'organisation préalable de la filière. Il faut ajouter qu'aujourd'hui, les acteurs de la filière, à travers les différents collèges au sein de l'Interprofession, arrivent à échanger pour définir une stratégie commune pour la filière. La création de l'INTER-MANGUE est donc vraiment salutaire.



Achat de mangue à l'entrée de Korhogo

Transformation de la mangue

Le FIRCA, partenaire de la Filière Mangue face au défi de la transformation



Mangues découpées pour le séchage

La mangue, on ne le dira jamais assez, est un fruit qui se détériore rapidement. Les pertes post récolte sont estimées à 40 % de la production. Afin de réduire significativement ces pertes et pour mieux conserver et vendre les mangues qui ne sont pas destinées à l'exportation sur une longue période, la transformation reste la voie la plus indiquée. Le marché de la sous-région se développe avec notamment l'approvisionnement d'unités de séchage au Ghana et au Burkina Faso.

Le gouvernement au niveau de la Côte d'Ivoire, a instruit le FIRCA dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), financé par la Banque Mondiale, à l'effet d'appuyer la mise en place de quelques unités de séchage dans le nord du pays.

Ainsi, en 2015, le FIRCA a apporté un appui aux coopératives de producteurs de mangue (GNINNANGNON de Korhogo, WOPININ WONGNON de Ferkessedougou et LA FRUITIERE

DE LA BAGOUE (LFB) de Boundiali), à travers trois (3) unités de séchage de type industriel mises à leur disposition.

Le FIRCA a également formé les gérants de ces coopératives et noué des contacts avec un important acheteur de mangue séchée, pour faciliter la vente du produit des sociétés coopératives sur le marché international.

Quelques années plus tard, en 2017, au regard de l'engouement suscité par le projet en raison des résultats satisfaisants obtenus, trois (3) unités de séchage supplémentaires du même type ont été installées dans trois autres localités, à savoir Tengrela (Coopérative COOP. BOTO-WOBIN), Odienné (Coopérative COOP. MA.D) et Sinématiali (Coopérative COPROMA-SI), portant à six, le nombre d'unités de transformation de mangue séchée installées avec le soutien du FIRCA. Ce nombre est cependant jugé insuffisant aujourd'hui par les producteurs de mangue.

« J'envoie mes mangues ici pour les faire sécher parce que c'est bon. Après la période des mangues fraîches, on ne peut pas dire qu'il n'y a plus de mangue. C'est vrai qu'on n'a plus de mangue fraîche, mais on a les mangues séchées toute l'année. On peut donc déguster de la mangue toute l'année, du 1er janvier au 31 décembre sans interruption. Ce qu'on demande maintenant au gouvernement, c'est de nous aider avec une autre unité de séchage. Il y a beaucoup de producteurs qui n'arrivent pas à livrer leurs mangues à la coopérative pour les faire sécher, parce que l'unité est petite et ne peut pas prendre tant de mangues », a plaidé Mme TRAORE Awa, productrice de mangue et membre de la coopérative GNINNANGNON de Korhogo.

L'exemple du FIRCA sera largement suivi par des initiatives privées, si bien qu'on dénombre aujourd'hui une vingtaine d'unités de séchage installées dans toutes les zones de production de la mangue.

La transformation de la mangue fraîche en sous-produits de la mangue à forte valeur ajoutée pourrait incontestablement contribuer à l'amélioration du revenu des producteurs et à la création de PME de transformation. A cet effet, un programme de production de pulpe de mangue, destinée à l'exportation avait été initié. Mais cette production, qui avait pourtant de bonnes perspectives d'écoulement à l'exportation, est arrêtée depuis la cessation des activités du complexe en 1985.

En outre, les produits dérivés : concentré, pulpe, cubes de mangues pour les fabricants de yaourts et de crèmes glacées, ont également cessé d'être produits.

La transformation était assurée par l'unité SODEFEL de Sinématiali dont la capacité de traitement était de 40 tonnes/jour durant deux mois.

Cette usine est fermée depuis des années et aujourd'hui, tous les acteurs de la Filière Mangue sont en attente de sa réouverture, ainsi que la création d'autres, afin d'absorber toute la production nationale, dont plus du tiers (1/3) se retrouve dans les poubelles chaque année, en pure perte.

Le FIRCA continue de soutenir la filière, pour l'aider à faire face au challenge de la transformation afin de lui donner une vitalité nouvelle, au profit des acteurs de cette chaîne de valeurs.



Mangues séchées

La transformation de la mangue séchée en images



La transformation de la mangue séchée en images



Pesage des tranches de mangue



Traitement de la mangue avant le séchage



Mise des claies dans le four



Retrait des mangues séchées du four



Détachement des mangues séchées



Mangues séchées emballées pour la commercialisation

Transformation de la mangue

Les entreprises privées du secteur mangue avancent à pas feutrés

Avec une production annuelle de plus de 150 000 tonnes de mangue par an, les regards sont tournés vers les acteurs de transformation pour apporter une plus-value à la production. En dehors de la transformation en mangue séchée, il existe d'autres manières de transformer la mangue fraîche en jus, nectar, confiture... Mais celles-ci se développent lentement en Côte d'Ivoire, comparées à la vitesse de progression de la transformation de la mangue séchée.

Une dizaine d'entreprises privées installées dont ATOU (Ivorio), AGROCI (Présséa mango) et SIPROCHIM (Darci mango) sont les plus grandes et ont des marques de produits (jus, nectar, cocktail) à base de mangue fraîche. Ces produits se vendent bien sur le marché local et s'exportent dans la sous-région. Les autres transformateurs, en revanche, produisent de petites quantités souvent fait maison pour le marché local.

Par ailleurs, peu d'entreprises de transformation de confiture ont été rencontrées. Seulement deux entreprises (La confitaria et Carol's produits naturels) produisent de la confiture. La production de confiture de mangue est destinée au marché local via les supermarchés de la place. Ces entreprises éprouvent des difficultés pour financer leurs activités par les banques de la place, ce qui limite leur production et leur marché, malgré une bonne demande locale de confiture, notamment au niveau de la classe moyenne.

Afin de redynamiser le secteur de la transformation, l'Interprofession Mangue a diligenté en décembre 2021, une étude sur les unités de transformation de la mangue. A cet effet, plusieurs structures de transformation ont été visitées et des données ont été recueillies. Sur la base de ces informations, l'Intermangue envisage de nouer des partenariats stratégiques avec les acteurs du secteur.



Jus de mangue

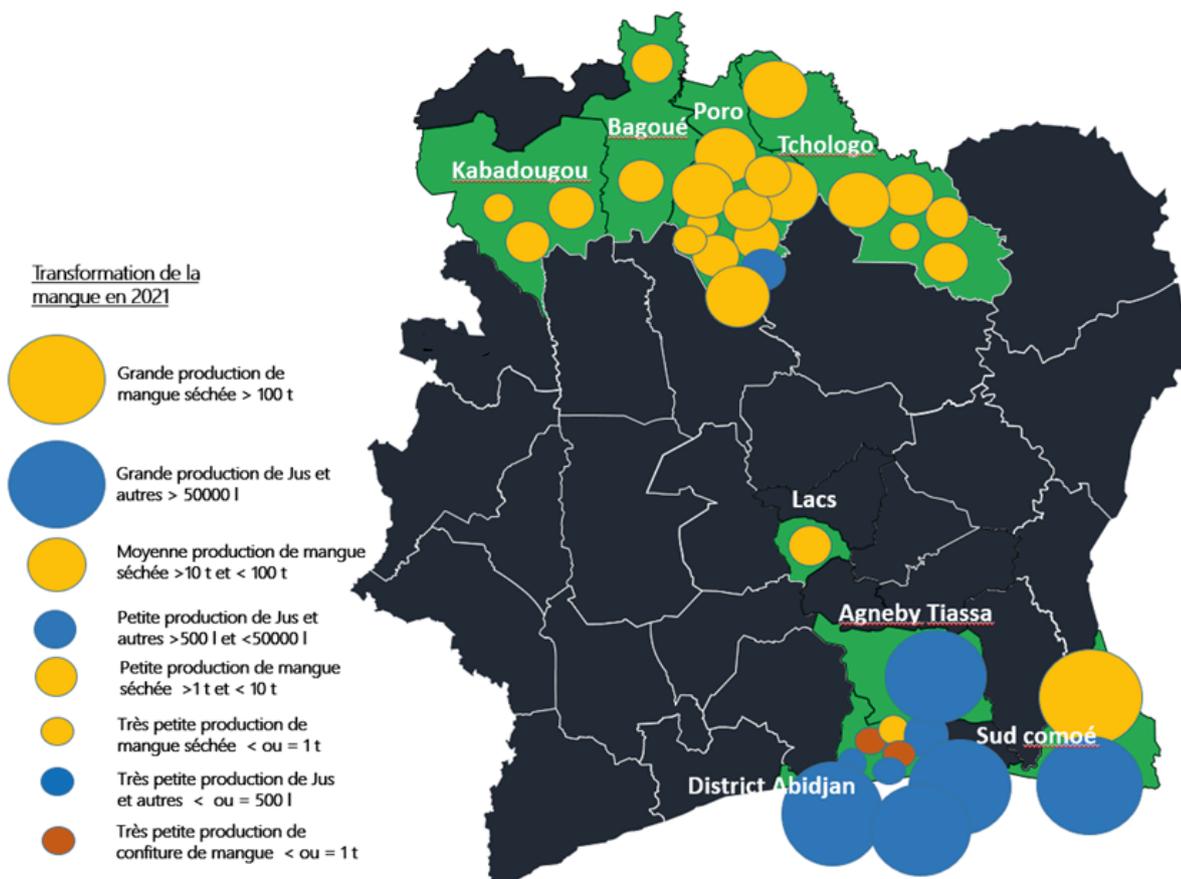


Confiture de mangue

Localisation géographique des unités de la transformation de la mangue en Côte d'Ivoire

La transformation de la mangue est concentrée dans le Nord et dans une moindre mesure dans le district autonome d'Abidjan au Sud.

CARTE DE LOCALISATION DES UNITÉS DE TRANSFORMATION DE LA MANGUE EN 2021



La transformation de la mangue séchée est dominante dans la zone de production de la mangue alors que dans le District d'Abidjan, c'est la transformation des jus, nectar et autres qui domine. La concentration des unités de mangue séchée dans le Nord s'explique par le fait que la matière première y est disponible et à moindre coût, d'une part, et que le transport

de la matière première de la zone de production vers des zones éloignées pourrait affecter la qualité d'autre part. Quant à la transformation en jus, nectar, etc., elle est concentrée au Sud dans le District d'Abidjan où la demande est importante.

Production, transformation et commercialisation de la mangue

M. Adolphe OUYA (Chargé de Programmes Fruits et Agrumes au FIRCA) : « le FIRCA a élaboré un important programme de développement de la filière »



Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) travaille activement au développement de la Filière Mangue de Côte d'Ivoire. Dans cette interview, Adolphe OUYA revient sur les actions menées par l'institution.

Le FIRCA est un partenaire majeur de la Filière Mangue. Quelles sont les grandes actions menées par le FIRCA en collaboration avec cette filière ?

Le FIRCA a suscité l'organisation des différents acteurs de la filière (producteurs, transformateurs, commerçants...) afin de mettre en place une plateforme capable de traiter les problèmes de la filière. Toute cette organisation a abouti en 2018 à la création de l'Interprofession de la Filière Mangue dénommée « INTER-

MANGUE ». Ainsi, l'INTER-MANGUE comprend trois (3) collèges, à savoir :

- Les producteurs
- Les transformateurs.
- Les commerçants (exportateurs, prestataires de conditionnement, techniciens de récolte, commerçants locaux)

Avec l'INTER-MANGUE, le FIRCA traite les questions liées à la production, la transformation et la commercialisation.

Vous l'avez dit, INTER-MANGUE est une plateforme qui permet aux acteurs de la filière de se retrouver afin de se projeter ensemble pour leur avenir. Mais déjà, quelle est leur performance actuelle en termes de production ?

Beaucoup de chiffres sont avancés mais on estime globalement la production entre 150 000 à 180 000 tonnes de mangues exportables.

Qu'en est-il de la transformation ?

Il faut savoir que l'activité de transformation est nouvelle au niveau de la Filière Mangue ivoirienne. Elle a démarré avec les actions du FIRCA à partir de 2015 où l'Institution a appuyé six (6) sociétés coopératives à mettre en place six (6) unités de transformation de mangue séchée. Aujourd'hui, on parle d'une vingtaine d'unités de transformation de mangue. Nous sommes autour de 10% de la transformation de la production nationale de la mangue. Cependant, les perspectives sont bonnes. La transformation est une mine d'or et offre d'énormes potentialités. Les produits finis issus de la transformation sont nombreux. Citons, le beurre, le jus, le nectar de mangue, la production d'aliments pour bétail, etc. On espère qu'avec ce volet, les acteurs de la Filière Mangue vont accroître leur revenu.

Cela dit, la performance et le revenu des producteurs, transformateurs et commerçants de la Filière Mangue ont longtemps été amoindris par les mouches des fruits et plusieurs autres parasites. Quel est l'apport du FIRCA dans la lutte contre ces parasites ?

Sachez avant toute chose, que les mouches des fruits sévissent dans toute l'Afrique de l'Ouest. Leur action impacte la commercialisation et la qualité de la mangue. Plusieurs projets de lutte contre les mouches des fruits sont en cours aux niveaux sous régional et national. En Côte d'Ivoire, le FIRCA a élaboré un guide pour la lutte contre les mouches des fruits. Il y a également des insecticides et des produits déjà homologués contre ce parasite dont l'utilisation est conseillée aux producteurs. L'Etat a

fait beaucoup d'efforts dans ce combat depuis 2015 en mettant à la disposition de la filière des pièges à mouches des fruits. Le FIRCA participe aux différents projets régionaux et nationaux de la lutte contre les mouches des fruits.

A vous entendre, les mouches des fruits semblent un véritable ennemi contre la mangue...

Effectivement... Une seule piqûre de mouche trouvée dans un lot de mangues à l'exportation, suffit pour détruire tout le conteneur au détriment de l'exportateur. Les mouches des fruits représentent un problème qui influe négativement l'exportation et le commerce local de la mangue. L'exportation de mangue de la Côte d'Ivoire a dépassé les 30 000 tonnes sur le marché européen depuis 5 ans. Elle pouvait croître rapidement si les mouches des fruits n'étaient pas un facteur limitant.

Quels sont les défis de la Filière Mangue ?

Aujourd'hui, le principal, défi c'est d'accroître les rendements. Il faut de nouvelles variétés qui nous permettent de rallonger la campagne d'exportation de la mangue. En Côte d'Ivoire, elle démarre en mars et s'achève à la fin mai. Sous d'autres cieux, elle peut durer dix (10) mois. Si nous avons des variétés précoces qui permettent de commencer tôt la campagne et d'autres tardives, qui permettent de l'achever, on aurait une période plus longue pour la commercialisation et la transformation.

A titre d'exemple, le Pérou commercialise sa mangue depuis novembre jusqu'en avril de l'année suivante. Si la Côte d'Ivoire peut avoir un long temps de commercialisation, ce serait bénéfique pour tous les acteurs de l'Interprofession.

Outre cet aspect, la transformation constitue un autre défi à relever dans la Filière Mangue. Le niveau de transformation est estimé à 10% de la production. Si on pouvait aller jusqu'à 30%, voire 40%, ce serait intéressant. Il y a de la valeur ajoutée à transformer la mangue. Cela nécessite néanmoins d'avantage de financement. C'est un plaidoyer auprès de l'Etat afin

d'aider le FIRCA à mettre à la disposition des acteurs, des équipements pour la transformation.

Comment le FIRCA aide-t-il à la réalisation de ces défis ?

Pour relever tous les défis qui se posent à l'INTER-MANGUE, il convient de mener une réflexion avec tous les acteurs de la filière. A cet effet, le FIRCA a élaboré un important programme de développement de la filière en 2021. Ce plan de développement prend en compte la recherche appliquée, le conseil agricole et de gestion, la formation aux métiers liés à la mangue et le renforcement de capacités des organisations professionnelles. Tous ces points ont été débattus et il en est ressorti une dizaine de projets à mettre en œuvre par le FIRCA.

Quels sont ces projets ?

Il s'agit par exemple des projets de densification des parcelles et d'extraction du beurre de mangue à partir des amandes du noyau. Les réflexions tournent aussi autour de la fabrication du bio charbon à partir de la coque de la mangue, et aussi, de la fabrication des aliments pour les animaux en utilisant la mangue non comestible et non commercçable. Un autre objectif sur lequel nous travaillons, c'est d'avoir 10% de perte au niveau de la production ivoirienne de mangue.

La Filière Mangue poursuit avec le FIRCA, des objectifs ambitieux...

Bien sûr. Au niveau de la production, la filière s'est fixée comme objectif à l'horizon 2030, d'atteindre au moins 250 000 tonnes de production.

En tant que Chargé de Programmes Fruits et Agrumes au FIRCA, quels conseils pouvez-vous prodiguer aux acteurs de cette interprofession, engagés dans l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés ?

Le conseil qu'on peut donner aux acteurs de la filière, c'est leur demander d'être de vrais professionnels. Ils doivent prendre leur métier à cœur parce que la Filière Mangue nourrit son homme. Il y a du potentiel dans cette filière parce que la mangue est consommée partout dans le monde entier. Les importations sont de plus en plus importantes dans l'Union européenne. En plus, on peut à partir de la transformation, obtenir divers produits. Un autre conseil, j'exhorte les acteurs de la filière à s'unir et à s'entendre afin qu'ensemble, ils puissent bâtir le destin de leur Interprofession.



Défis de la Filière Mangue à l'horizon 2030

M. Pascal Nembéléssini SILUE (Président de L'INTER-MANGUE) : « On doit être plus performant et mettre l'accent sur la formation de tous les acteurs »



Le président de l'Interprofession Mangue, a accordé une interview à votre magazine « La Filière du progrès ». Dans cet entretien, il met au goût du jour les défis et les perspectives de l'INTER-MANGUE.

Pascal Nembéléssini SILUE, vous êtes le président de l'INTER-MANGUE. Pouvez-vous présenter l'Interprofession dont vous tenez les rênes ?

INTER-MANGUE a été créée le 13 décembre 2018. Cela fait donc quatre ans que l'Interprofession existe. Notre objectif essentiel est de créer les conditions favorables à un bien-être de tous les producteurs, transformateurs et commerçants qui font partie de la filière. Il s'agit donc de défendre les intérêts des acteurs de la Filière Mangue, de constituer une force de proposition vis-à-vis des partenaires et de l'Etat, afin de faire de cette interprofession, une filière émergente.

Quels sont les défis des producteurs ?

Nous avons des difficultés structurantes.

J'entends par cela, que les producteurs ne sont pas suffisamment formés. En principe, ils doivent maîtriser parfaitement les activités de production. Mais ce n'est pas toujours le cas. A la vérité, les producteurs de mangue doivent avoir les bases de la culture de la mangue et avoir des connaissances en gestion d'exploitations.

Quelle stratégie mettez-vous en place pour remédier à cela ?

L'Interprofession a pour ambition de mettre en place un conseil agricole et de gestion, où les formations structurantes seraient prises en compte et le producteur apprendrait avec le conseil agricole et de gestion à développer sa relation avec le sol et le végétal, pour atteindre une bonne rentabilité en fonction de son exploitation.

Outre les défis liés à la formation, les producteurs font face à la mouche des fruits...

Il est vrai que les mouches des fruits sont un problème récurrent, mais il est en train d'être traité. Nous utilisons de moins en moins de produits chimiques par rapport à la limite maximum de résidus de pesticide ou (LMR) sur les fruits. Aujourd'hui, il y a des pièges qui sont mis à la disposition des paysans pour lutter contre les mouches des fruits. Vous voyez, il faut juste que le producteur sache utiliser les produits, à la bonne dose et à la bonne date pour avoir de bons résultats. C'est encore le problème de formation qui se pose. Dans certains pays, ces mêmes traitements contre les mouches des fruits ont donné de très bons résultats.

Les mêmes défis de formation se posent-ils avec les transformateurs ?

Aujourd'hui, il y a une floraison d'initiatives de transformation. On peut compter une trentaine d'entreprises présentes dans la transformation. Dans ce secteur, il faut aussi former les transformateurs. Souvent, on pense que la transformation est le moyen de lutte contre la pourriture de la mangue fraîche. C'est une erreur. On ne doit pas aller à la transformation parce que le fruit est en train de se gâter mais on doit plutôt aller à la transformation parce qu'on a un produit de qualité. Cela est d'ailleurs obligatoire pour avoir un produit fini de qualité. Pour toutes ces raisons, il faut une formation structurante pour les acteurs de la transformation afin de les amener à maîtriser le processus de leur activité et les équipements qu'ils utilisent. Un autre défi pour les transformateurs, c'est le financement pour développer cette activité et, en symbiose avec les producteurs et les commerçants, aller à la conquête d'un marché plus grand.

Quelles sont les performances de la mangue de Côte d'Ivoire en termes de commercialisation ?

Honnêtement, nous travaillons à l'actualisation des statistiques. Sinon, nous avons les statistiques des mangues fraîches que nous exportons vers l'Union Européenne, la sous-

région Ouest Africaine et le Moyen Orient grâce à l'administration douanière ivoirienne. On tourne autour de 47 000 tonnes dont 33 000 tonnes de mangues en moyenne sont exportées dans l'Union Européenne. L'enquête en cours donnera plus de précisions sur les performances effectuées par les acteurs des différents collèges de l'INTER-MANGUE. Sinon, la mangue est le deuxième (2^{ème}) produit fruitier d'exportation, après la banane. Dans le monde entier, la Côte d'Ivoire est le premier (1^{er}) exportateur africain de mangues, le troisième (3^{ème}) après le Brésil et le Pérou. Il est bon de noter que nous vendons essentiellement en Europe, mais pas aux Etats-Unis, ni dans les pays latino-américains.

Quelles sont les perspectives de l'INTER-MANGUE ?

Nous avons décidé de poursuivre les projets de la filière avec tous nos partenaires de développement dans le cadre de l'INTER-MANGUE, autour d'une vision commune. Il s'agit des partenaires allemands, néerlandais, français, italiens... Nos clients sont Européens à 95%. Nous pensons diversifier nos clients en commençant par augmenter nos exportations vers le Moyen Orient et la sous-région, notamment le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Ghana. Nous voulons aussi doubler, voire tripler la production et la transformation, aussi bien en mangues fraîches que séchées.

Comment jugez-vous les relations qu'INTER-MANGUE entretient avec le FIRCA ?

La relation INTER-MANGUE/FIRCA est une très bonne relation. On a tenu conjointement des ateliers de planification des activités pour les cinq (5) prochaines années. La vision est claire : mettre en place le conseil agricole et de gestion d'ici à 5 ans, faire des formations structurantes et managériales pour les producteurs, transformateurs et commerçants. Le FIRCA nous accompagne dans cet ambitieux projet.

Vous expliquez que la formation est le clou de vos projets de développement...

Exactement. L'Interprofession étant en construction, la formation structurante en

techniques agricoles, en management et en gestion est la clé de voûte. Sans cela, on piétinera. On travaille dans le cadre d'une culture d'exportation mais les bénéfices sont des miettes par rapport aux attentes. On est entre 7 et 8 tonnes à l'hectare en Côte d'Ivoire. Ailleurs, les producteurs font beaucoup plus que ça. Prenons l'exemple de la tomate. En Israël, on va jusqu'à 80 tonnes à l'hectare. Je ne suis pas sûr que beaucoup de planteurs de tomates ivoiriens fassent même 30 tonnes à l'hectare. C'est la formation managériale et structurante qui nous fait défaut.

Vous ambitionnez d'augmenter le rendement à l'hectare et améliorer la transformation et la commercialisation de la mangue grâce à la formation structurante...

Oui, c'est notre ambition. Nous voulons exprimer le potentiel de la mangue dans sa plénitude. Il faut chercher à atteindre les 15 à 20 tonnes à l'hectare et c'est possible, pourvu

que les producteurs soient bien formés. Nous voulons développer le triptyque production – commercialisation – transformation parce qu'ils sont liés. Sans la production, on ne peut pas transformer, ni commercialiser.

Quel message voudriez-vous que le lecteur retienne de cet entretien ?

Le métier nourrit son homme et devrait mieux se faire. En tout cas, travailler dans le domaine de la mangue n'affame pas sinon, je ne serai pas un acteur de développement engagé. Ce qui me peine véritablement, ce sont les pertes directes que nous enregistrons, en tant que producteurs, transformateurs ou commerçants. Notre objectif, c'est de nous battre pour amenuiser les pertes indirectes. On a du travail mais on ne désespère pas. On a un bon rang mondial en termes de production, mais il faut analyser les chiffres... On doit être plus performant et la clé de voûte de notre développement, c'est la formation, j'insiste sur ce point.



Transport de la mangue

Quelques rapports et chiffres publiés dans le cadre de la COP-15

Rapports

- ✔ La sécheresse en chiffres 2022
- ✔ Un rapport thématique spécial sur l'Afrique australe
- ✔ Les impacts différenciés de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse sur les femmes et les hommes
- ✔ Compendium des tempêtes de sable et de poussière
- ✔ L'initiative "Business for Land"
- ✔ Le Sahel Sourcing Challenge.

Chiffres clés

- ✔ Une augmentation de 29 % des sécheresses depuis 2000.
- ✔ Une projection selon laquelle les trois quarts de la population mondiale seront touchés par la sécheresse d'ici à 2050 si aucune mesure urgente n'est prise.
- ✔ Les femmes sont deux fois plus touchées par la sécheresse et la dégradation des sols que les hommes. Cela accroît leur charge domestique.
- ✔ Plus de 10 millions de personnes sont décédées à la suite de sécheresses majeures au cours du siècle dernier, causant plusieurs centaines de milliards de dollars de pertes économiques dans le monde.
- ✔ Une sécheresse sévère touche l'Afrique plus que tout autre continent, avec plus de 300 événements enregistrés au cours des 100 dernières années, représentant 44% du total mondial.
- ✔ Au cours du siècle dernier, 45 sécheresses majeures se sont produites en Europe, affectant des millions de personnes et entraînant plus de 27,8 milliards de dollars de pertes économiques.
- ✔ Aujourd'hui, une moyenne annuelle de 15% de la superficie et 17% de la population de l'Union européenne est affectée par la sécheresse.
- ✔ Aux États-Unis, les mauvaises récoltes et autres pertes économiques dues à la sécheresse ont totalisé plusieurs centaines de milliards de dollars au cours du siècle dernier, dont 249 milliards de dollars rien que depuis 1980.

Impacts sur la société humaine

- Plus de 1,4 milliard de personnes ont été touchées par la sécheresse de 2000 à 2019. Cela fait de la sécheresse, la deuxième catastrophe qui affecte un plus grand nombre de personnes, après les inondations. L'Afrique a souffert de sécheresse plus fréquemment que tout autre continent, avec 134 sécheresses, dont 70 en Afrique de l'Est.
- Les femmes (72 %) et les filles (9 %), dans certains cas, consacrent jusqu'à 40 % de leur apport calorifique à transporter l'eau.

Impacts sur les écosystèmes

- Le pourcentage de plantes touchées par la sécheresse a plus que doublé au cours des 40 dernières années, avec environ 12 millions d'hectares de terres perdues chaque année, en raison de la sécheresse et de la désertification.
- La photosynthèse dans les écosystèmes européens a été réduite de 30 % pendant la sécheresse de l'été 2003, ce qui a entraîné un rejet net de carbone estimé à 0,5 gigatonne.
- 84 % des écosystèmes terrestres sont menacés par les changements et l'intensification des feux de forêt.
- Au cours des deux premières décennies du XXI^e siècle, l'Amazonie a connu trois sécheresses généralisées, qui ont toutes déclenché des feux de forêt massifs.
- Si la déforestation amazonienne se poursuit sans relâche, 16 % des forêts restantes de la région brûleront probablement d'ici 2050.

Exemples de réussite

- En adoptant l'irrigation goutte à goutte, les petits producteurs de légumes dans les provinces sujettes à la sécheresse au VietNam (Binh Phouc), au Cambodge (Prey Veng et Svay Reing), aux Philippines (Lantapan et Bukidnon) et en Indonésie (Reing et Bogor, Java de l'Ouest ; Rembang, Java de l'Est) ont été en mesure d'augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'eau jusqu'à 43% et le rendement de 8-15%.
- Avec le plus haut taux d'efficacité de l'eau dans l'agriculture, atteignant un taux 70-80%, l'irrigation goutte à goutte a contribué à résoudre le problème de la pénurie d'eau en Israël.



La 15^{ème} Conférence des Parties (COP-15)

Les Etats s'engagent à restaurer les terres d'ici à 2030

La 15^{ème} Conférence des Parties (COP-15) de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) s'est bel et bien tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 09 au 20 mai 2022, au Sofitel Hôtel Ivoire. Cette réunion de deux semaines sur l'avenir de la gestion des terres a attiré près de 7 000 participants, dont des chefs d'État, des ministres, des délégués des Etats Parties, des Organismes sous régionaux et régionaux, ainsi que des membres du secteur privé, de la société civile, des femmes, des jeunes leaders et des médias.



Table de séance à l'ouverture de la COP-15

A l'issue des échanges, les 197 Etats Parties à la convention, y compris les Nations Unies, se sont engagés à renforcer la résistance à la sécheresse et à investir dans la restauration des terres pour la prospérité future. De façon concrète, il s'agira d'œuvrer à la restauration d'un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030 et d'améliorer l'implication des femmes dans la gestion des terres. Il sera également question de promouvoir des emplois décents liés à la terre pour les jeunes. Cet engagement appelle à un nouvel élan politique

et financier, pour aider les nations à faire face aux effets dévastateurs de la sécheresse et à renforcer leur résilience.

La COP-15 a été l'occasion pour le pays hôte, la Côte d'Ivoire, de recueillir des promesses d'un montant de 2,5 milliards de dollars US, à la demande du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA. Ces ressources permettront, dans le cadre du Programme de l'héritage d'Abidjan, de préparer l'avenir des chaînes d'approvisionnement, tout en luttant contre la

déforestation et le changement climatique. C'est pourquoi M. Patrick ACHI, Premier Ministre de la Côte d'Ivoire, à la cérémonie de clôture de la COP-15 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) a reconnu que « *Chaque génération est confrontée à cette épineuse question de savoir comment répondre aux besoins de production de nos sociétés [...] sans détruire nos forêts et nos terres et condamner ainsi l'avenir de ceux pour lesquels nous travaillons* ».

Alain-Richard DONWAHI, président de la COP-15, quelques heures plus tôt, lors de la conférence de presse de clôture avait, dans la même veine, rassuré de « *l'engagement continu* » de la Côte d'Ivoire à maintenir les questions foncières parmi les priorités de l'agenda international, tout en soulignant que c'était la première fois que la Côte d'Ivoire accueillait une COP pour l'une des trois conventions de Rio, sur les effets néfastes du changement climatique.

Une autre Déclaration d'Abidjan sur l'accomplissement de l'égalité des sexes pour une restauration réussie des terres a été rendue publique. Elle émane du Caucus sur le genre présidé par la Première Dame de Côte d'Ivoire, Mme Dominique OUATTARA.

Les Nations du monde, conscientes que c'est ensemble qu'elles honoreront les engagements pris, ont décidé de créer un nouveau groupe de travail intergouvernemental sur la sécheresse pour 2022-2024, afin d'examiner les instruments politiques mondiaux, pour soutenir le passage d'une gestion

réactive à une gestion proactive de la sécheresse.

C'est pourquoi, Ibrahim THIAW, secrétaire exécutif de la CNULCD, a rappelé « *l'appel commun sur l'importance d'avoir des terres saines et productives, pour assurer la prospérité future de tous* », surtout que le contexte mondial est fragilisé, selon lui, par « *les multiples défis mondiaux, notamment la pire sécheresse en 40 ans en Afrique de l'Est, ainsi que les crises alimentaires et économiques alimentées par la pandémie actuelle de COVID-19 et les conflits* ».

Cela dit, le changement climatique devrait accroître le risque de sécheresses dans de nombreuses régions vulnérables du monde, en particulier celles qui font face à une croissance démographique rapide, aux populations vulnérables et aux problèmes de sécurité alimentaire.

Pour rappel, la COP-15 de la CNULCD est la première conférence des parties des trois conventions de Rio qui se tiennent en 2022, avant la COP-27 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la COP-15 de la Convention des Nations unies sur la Biodiversité. Une décision spécifique, adoptée par la COP-15 de la CNULCD, appelle à de plus grandes synergies entre les trois Conventions de Rio, notamment des complémentarités dans la mise en œuvre de ces traités et la fixation d'objectifs au niveau national.

Après la Côte d'Ivoire, les prochaines réunions de la CNULCD se tiendront en Arabie saoudite, en Mongolie et en Ouzbékistan.



Table de séance lors d'une session parallèle

Le FIRCA, un acteur majeur de la lutte contre la sécheresse en Côte d'Ivoire

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a participé à la 15^{ème} Conférence des Parties (COP-15) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), du 09 au 20 mai 2022, au Sofitel Hôtel Ivoire. L'institution a brillé par une participation active à des conférences et autres rencontres avec divers partenaires et une présence continue marquée par l'animation d'un stand.

Le FIRCA a encore marqué des points, comme à l'accoutumée, dans les grands rendez-vous institutionnels. Présent à la COP-15 par le biais d'un stand, la structure de financement des projets des filières agricoles ivoiriennes était bien visible. L'objectif de cette stratégie de communication était clair : communiquer sur ses missions en lien avec la lutte contre la désertification et la sécheresse. « Il est clair que la COP-15 est une occasion pour les structures nationales de montrer leur savoir-faire en matière de préservation de l'environnement et restauration des sols. C'est aussi une grande opportunité pour le FIRCA, afin de se faire connaître dans le monde du financement vert. », explique Fidèle KOUADIO, Chef du Service Genre et Environnement au FIRCA.

Manifestement, l'objectif poursuivi par ATSIN Yao Léon, Directeur Exécutif du FIRCA et ses collaborateurs est atteint. A preuve, de nombreuses personnalités ont visité le stand. Parmi celles-ci, figurent le Président de la COP-15 Alain Richard DONWAHI, le Premier Ministre et Chef du gouvernement, Patrick ACHI et quelques membres du gouvernement, le Ministre Gouverneur du district d'Abidjan, Beugré MAMBE et bien d'autres personnalités étrangères. Elles ont apprécié unanimement la qualité de la présence du FIRCA à la COP-15.

La présence distinguée du FIRCA à la COP-15 a également été marquée par la participation du Directeur Exécutif Adjoint (DEA), Oumar N'DIAYE, à un panel de haut niveau. Il s'est agi pour le numéro 2 de « la maison des Filières Agricoles » de revenir, d'une part, sur les raisons de la participation de son institution à la COP-15 et d'autre part, expliquer le mode d'accompagnement que le FIRCA offre aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et aux Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI), pour la mobilisation des fonds verts.

« Comme toutes les structures participantes, le FIRCA, en tant que pionnier du financement vert en Côte d'Ivoire dans le secteur agricole, a décidé de prendre une part active à la COP-15, d'abord en tant que partenaire et ensuite, en tant que participant actif. Cette présence était importante pour le FIRCA parce qu'il était question pour nous, de montrer notre savoir-faire en matière de gestion climatique pour le développement des filières agricoles et en même temps, apprendre l'expérience des autres pays, afin d'être plus sensibilisé sur les mécanismes qui existent et qui peuvent nous permettre de mieux capter les ressources destinées à l'adaptation ou à l'atténuation des effets du changement climatique, de sorte que notre agriculture soit plus résiliente, au bénéfice des acteurs et de la Côte d'Ivoire », a-t-il dit. Poursuivant, M. N'DIAYE a invité toutes les structures en quête de financement vert à se battre pour l'obtenir. Il leur demande de s'adresser au FIRCA qui constitue une porte d'entrée essentielle du financement vert en Côte d'Ivoire.

« La mobilisation des ressources climatiques est un métier à part entière. Il faut se donner les moyens d'y parvenir. Le FIRCA est une porte d'entrée pour avoir accès à ces financements. Notre institution offre un accompagnement technique dans le montage des dossiers. En effet, nous apportons notre expertise en interne et faisons appel à des experts internationaux pour les cas qui le nécessitent. Nous sommes le pont entre ces structures et les guichets climatiques. », a fait savoir M. N'DIAYE. Cependant, il a révélé que le FIRCA n'a pas attendu les financements internationaux avant de soutenir des projets en lien avec la lutte contre la sécheresse.

« Nous avons déjà lancé un appel à projet duquel nous avons reçu 17 projets, dont 8 ont été sélectionnés. Certains sont déjà soumis au Fonds (ndlr : d'adaptation) et nous continuons d'améliorer les autres. En plus de cela, nous avons financé 45 projets dans le cadre du Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD) », a-t-il rappelé.

Pendant les deux semaines qu'a duré la COP-15, le bilan du FIRCA a retenti auprès des bailleurs de fonds internationaux. La structure de financement a intensifié son lobbying et multiplié les partenariats pour la mobilisation de fonds et la mise en œuvre effective de projets verts en faveur des filières agricoles. Les responsables de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Agence Française de Développement (AFD), du Fonds d'adaptation climatique et du Fonds Vert pour le climat ne diront pas le contraire.

Pour illustration, le FIRCA a répondu présent à l'invitation de l'AFD, le mardi 17 mai 2022, dans le cadre du market place. Cette plateforme a été une autre occasion d'échanges entre le FIRCA et ses partenaires tels que Forestinnov, World Agroforestry... des structures engagées dans l'agroforesterie.



Echange entre une Chargée de Programme (CP) et des visiteurs

La participation du FIRCA à la COP-15 en images



Séance de travail avec des visiteurs



Photo de famille du Directeur Exécutif avec l'équipe d'animation du stand du FIRCA



Photo de famille après la séance de travail entre l'AIPH et ses partenaires sur le stand du FIRCA

La participation du FIRCA à la COP-15 en images



Le Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, M. N'DIAYE Oumar participant à un panel



Une vue des participants au panel



Photo de famille lors de sa visite du stand du FIRCA avec le Ministre Gouverneur M. Robert Beugré MAMBÉ



Echanges du CP Poivre et Cola avec des visiteurs



Photo de famille avec des visiteurs de INTERCOTON

La COP-15 temporairement "délocalisée" au siège du FIRCA

Dynamique dans sa stratégie de communication, le FIRCA a même délocalisé la COP-15 à son siège, le mardi 17 mai 2022. En marge des activités sur son stand, le Directeur Exécutif et ses collaborateurs ont reçu plusieurs délégations et personnalités étrangères de la 15^{ème} conférence des parties sur la lutte contre la désertification à leurs bureaux, sis à la 7^{ème} Tranche.

L'institution a reçu, à sa demande, la visite d'experts du Fonds d'Adaptation et du Fonds Vert pour le Climat. C'était en présence de l'Institut pour la Croissance Verte (GGGI) – partenaire du FIRCA, et sous le regard des agents du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD).

Au menu des échanges, le suivi des dossiers soumis par le FIRCA, pour financement. Avec le Fonds d'Adaptation, le projet à financer émane de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). Après discussion, il est en bonne voie, pour obtenir les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Cependant, quelques petits réglages restent à parfaire. Pour Mahamat Assouyouti, Expert senior sur le Changement climatique au Fonds d'Adaptation, « *il faut faire figurer dans les projets soumis, leur impact sur les populations et indiquer la méthodologie qui a guidé leur sé-*

lection ». Des observations que Edmond AYE-MOU, Responsable des financements verts au FIRCA et Assiénan KOKOLA, Directrice Genre à l'ANADER ont bien noté.

En outre, les nouvelles sont également bonnes pour le dossier d'accréditation du FIRCA auprès du Fonds Vert pour le Climat, l'Organisme onusien qui détient les guichets de financement vert les plus importants. « *Le FIRCA ne doit pas perdre de temps. Il faut déjà monter les projets à soumettre pour financement auprès du Fonds Vert pour le Climat* », recommande Kabishi TSHILUMBA, Responsable Afrique au Fonds Vert pour le Climat.

Le Directeur Exécutif, ATSIN Yao Léon ne peut que se réjouir de la participation du FIRCA à la COP-15. Un grand pas a encore été franchi, en attendant la prochaine COP, en Arabie Saoudite, en Mongolie et en Ouzbékistan en 2024.



Séance de travail du FIRCA avec l'Institut pour la Croissance Verte (GGGI)

Le FIRCA, une structure agricole aux multiples accréditations

Dans le cadre de la diversification des sources de mobilisation de ressources pour le financement durable des services agricoles aux filières, le FIRCA s'est orienté, entre autres sources, vers les guichets de la finance climatique :

- inscription dans les processus d'accréditation auprès des différents fonds climatiques, notamment le Fonds pour l'Adaptation (FA) et le Fonds Vert Climat (FVC) depuis Juillet 2018 ;
- accréditation du FIRCA comme Entité Nationale de mise en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques, depuis le 29 avril 2020 ;
- entérination de l'accréditation du FIRCA par le Conseil des Ministres du 18 Novembre 2020, faisant officiellement du FIRCA, la première entité nationale accréditée en Côte d'Ivoire pour la gestion des financements climatiques ;
- poursuite de son processus d'accréditation au Fonds Vert pour le Climat, qui représente le plus grand guichet climatique au monde ;

Le FIRCA, une référence en matière de prise en compte du genre et de l'environnement, se positionne au niveau national comme une entité capable d'assurer la gestion technique et fiduciaire des projets agricoles, dans un contexte dominé par les changements climatiques.

Le FIRCA, acteur engagé pour la préservation des écosystèmes et la restauration des sols dans le contexte du changement climatique

Quelques initiatives conduites par le FIRCA avec l'appui de ses partenaires

Protection de l'environnement

Reconstitution de forêts primaires

Projet : **FORESTINNOV - Plantations Forestières Innovantes : promouvoir les plantations en mélange pour sécuriser la production de bois d'œuvre et d'énergie et le maintien des services écosystémiques**

- Démonstration sur 50 parcelles installées pour la restauration des forêts et des écosystèmes avec des espèces naturelles (Framiré, Iroko, Fromager...) en association avec des cultures vivrières (banane plantain, taro...) au sein de la forêt classée de la Téné à Oumé ;
- 20 fiches d'espèces naturelles disponibles.

Traitement des cultures avec des biopesticides

Projet : **Diffusion de techniques de production de Biopesticides et répulsifs naturels en milieu paysan ivoirien**

- La sensibilisation et la formation de 180 producteurs à la fabrication et à l'utilisation des biopesticides à partir de produits végétaux locaux ;
- L'utilisation des biopesticides chez les bénéficiaires a permis la préservation des cultures contre les maladies à 96% et contre les ravageurs à 97 % ;
- Les parcelles traitées sont plus productives que les parcelles témoins, avec en moyenne des rendements 4 fois supérieurs à celui des parcelles témoins.

Technologie d'irrigation innovante pour lutter contre la sécheresse

Projet : **Technologie d'irrigation innovante pour les petits producteurs de cacao**

- 102 producteurs et 17 agents de vulgarisation formés sur la technologie d'irrigation innovante ;
- Augmentation du taux de survie des plants de cacao en replantation dans les parcelles irriguées par rapport aux parcelles témoins avec un taux de réussite de 90 % en moyenne ;
- 930 personnes sensibilisées à l'utilisation de cette technologie dans les zones de l'Agnéby-Tiassa (Tiassalé), du Haut Sassandra (Vavoua), et de la Marahoué (Sinfra).

Quelques initiatives conduites par le FIRCA avec l'appui de ses partenaires

Gestion de la fertilité des sols

Utilisation de cordons pierreux pour freiner la dégradation des sols

Projet : Utilisation de la technologie des cordons pierreux pour la conservation des sols dans la culture de coton en Côte d'Ivoire

- 61 hectares aménagés en cordons pierreux ;
Récouverture de rigoles d'une profondeur de 20, 25 et 40 cm ;
- Aménagement et exploitation des surfaces autrefois inexploitable pour la culture du coton, avec une meilleure croissance des plants de cotonnier ;
- Formation de 380 producteurs à la réalisation des cordons pierreux à Dassoungboho et 174 producteurs à Niellé ;
- 200 étudiants de l'Université Péléforo Gbon Coulibaly (UPGC) en année de licence ont été formés à la technologie des cordons pierreux et de la production d'insecticides BIO.

Production de bio-compost à base de sous-produits agricoles

Projet : Promotion du bio-compost associé aux Champignons Mycorhiziens à Arbuscules (CMA) dans la production du maïs en Côte d'Ivoire

- 400 producteurs formés à la fabrication du bio-compost CMA, dont 60 producteurs pilotes ;
- Augmentation à environ 40% des rendements des parcelles utilisant le bio-compost par rapport au témoin dans la Marahoué et le Gbêké ;
- Amélioration des paramètres de fertilité des sols ;
- Amélioration significative du pH des sols traités avec des valeurs moyennes variant entre 6,14 et 6,40 et supérieures au seuil critique de 5,5.



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





COP-15

Interview du Directeur Exécutif du FIRCA

M. AT SIN Yao Léon (Directeur Exécutif du FIRCA) : « Nous travaillons à mobiliser des ressources complémentaires aux cotisations des filières agricoles pour la mise en œuvre de leurs projets. »

En marge des activités de la COP-15, le Directeur Exécutif du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), a échangé avec la presse. L'objectif était d'expliquer la présence de son institution à ce grand rendez-vous international.

Bonjour M. le Directeur Exécutif du FIRCA. L'institution que vous dirigez est bien présente et visible à la COP-15 à travers la participation à des conférences, l'animation d'un stand... Pourquoi cette présence remarquable ?

Je vous rappelle que le FIRCA a pour missions de mobiliser des ressources et financer des programmes pérennes au profit des filières agricoles de Côte d'Ivoire. A ce titre, nous sommes

présents à la COP-15 pour trois (3) raisons essentielles. La première raison, c'est de montrer les actions entreprises par le FIRCA en faveur de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique, la sécheresse et pour la restauration de la fertilité des sols. La deuxième raison est que le FIRCA est présent à la COP-15 pour échanger avec les experts mondiaux qui interviennent dans les domaines du changement climatique, de la sécheresse et de la gestion de la fertilité des sols, pour mieux orienter

ses actions en faveur des filières agricoles sur ces thématiques. Troisièmement, le FIRCA est présent à ce grand rendez-vous pour rechercher des partenariats en vue de la mobilisation des ressources pour le financement des programmes de lutte contre les effets néfastes du changement climatique, la sécheresse et pour la gestion de la fertilité des sols.

Il est opportun de souligner que le FIRCA n'a pas attendu la COP-15 pour s'intéresser à ces thématiques...

Effectivement. Nous avons eu l'occasion de gérer un fonds que l'Etat de Côte d'Ivoire a bien voulu mettre à notre disposition. A travers celui-ci, nous avons développé des outils innovants pour la lutte contre les effets néfastes du changement climatique, la sécheresse et pour la gestion de la fertilité des sols. Dans le cadre du Fonds Compétitif l'Innovation Agricole Durable (FCIAD), nous avons créé des prix d'innovation en lien avec ces thématiques. Par le canal de la COP-15, nous recherchons des financements pour mettre toutes les innovations retenues et récompensées à échelle. Vous savez que le capital terre est très important pour les producteurs. Nous sommes donc là pour apprendre, améliorer et étendre nos actions en faveur des filières agricoles.

Avez-vous déjà identifié des partenaires à la COP-15 ?

Pour le moment, je ne peux pas avancer de noms puisqu'on n'a pas encore formellement signé d'accords. Les discussions se poursuivent et la recherche de partenaires également. Nous tenons à mobiliser des ressources complémentaires aux cotisations des filières agricoles pour la mise en œuvre de leurs projets.

De combien le FIRCA a-t-il besoin ?

Vous savez, nous voulons diversifier nos sources de financement et nous avons opté pour les finances climatiques. En 2020, le FIRCA a été accrédité auprès du Fonds d'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui, nous sommes au stade d'élaboration de programmes pour financement par ce guichet climatique. Nous sommes également en bonne

voie d'accréditation auprès du Fonds vert pour le climat, qui finance des programmes de grande envergure en faveur de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique et pour la gestion de la fertilité des sols. Nous ne pouvons donc pas avancer de chiffres figés en termes de besoins. Nous continuons à prospecter et les perspectives sont bonnes pour la mobilisation de ressources complémentaires aux cotisations des filières.

Qu'à cela ne tienne, pouvez-vous nous dire si vous avez des programmes en attente de financement par les guichets climatiques ?

Je le disais tantôt, la gestion de certains programmes nous a permis de mettre en évidence des innovations majeures. A la vérité, nous avons, entre autres, mis au point, des techniques d'irrigation et certains bio pesticides pour lutter contre les nuisibles des plantes. Nous pouvons citer également la technique de cordon pierreux, et l'utilisation de bio compost à partir de déchets de cultures, pour pouvoir maintenir la fertilité des sols. Toutes ces actions sont inscrites dans des programmes pour lesquels nous recherchons des financements. Nous avons encore d'autres projets plus colossaux que nous avons mis au point avec des partenaires.

Quel est le niveau d'impact de ces projets sur les populations ?

Ces programmes ont de très grands impacts sur la vie des populations. Les innovations retenues sont le résultat de plusieurs recherches. Par exemple, les techniques de petite irrigation permettent d'améliorer la productivité des cultures ; l'utilisation des bio pesticides permet d'améliorer l'environnement de culture ; l'utilisation des cordons pierreux permet d'arrêter la dégradation des sols. Pour toutes ces raisons, ces innovations ont besoin d'être mises à échelle afin que le paysan ivoirien améliore son travail. Relativement à la lutte contre les effets néfastes du changement climatique et la sécheresse, l'efficacité de ces innovations a été prouvée. Le FIRCA ne s'épuisera pas à la tâche. Nous mettrons tout en œuvre en vue d'obtenir des financements pour les programmes des filières agricoles de Côte d'Ivoire.

Projet FCIAD/2^{ème} édition de la J'INNOV

ATSIN Yao Léon, Directeur Exécutif du FIRCA : « Les résultats du FCIAD sont pertinents »



La deuxième édition de la Journée de l'Innovation Agricole Durable (J'INNOV), s'est tenue le lundi 04 avril 2022 à l'Espace Latrille Event à Cocody. La cérémonie qui a pour objectif de promouvoir les résultats du Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD), s'est déroulée en présence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Kobenan Kouassi ADJOUANI, du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Jean-Luc ASSI, de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Christophe BELLARD et du Directeur Exécutif (DE) du FIRCA, ATSIN Yao Léon.

D'entrée de jeu, le Directeur Exécutif du FIRCA, ATSIN Yao Léon, a présenté les résultats pertinents du FCIAD. « *Les projets financés par le FCIAD ont bénéficié à près de 15 000 personnes réparties dans 29 régions sur 31 et dans 71 départements sur 108 que compte la Côte d'Ivoire. Au total, 19 500 personnes ont été formées sur les innovations diffusées. En outre, soixante-cinq institutions ont bénéficié d'infrastructures, équipements et matériels à hauteur de 845 913 582 FCFA* », a-t-il indiqué. En plus de ces résultats satisfaisants obtenus

sur le terrain, les projets financés ont contribué à la formation académique de 94 étudiants. Un impact réel relevé également par les bénéficiaires, à travers leurs témoignages. Pour Mme N'GUESSAN Amenan, Présidente de la coopérative Yebo-Ekoun à Daloa et bénéficiaire du projet « Valorisation énergétique des effluents issus des fabriques d'attiéké et appui à sa conservation durable », le FCIAD leur fait du bien et doit poursuivre ses actions. « *Grâce à ce projet, on travaille moins avec le bois et on conserve mieux notre santé parce qu'on n'est*

plus exposé à la fumée. (...) Nous voulons que le projet continue d'exister... », a-t-elle plaidé.

Les coordonnateurs des projets valorisés abondent également dans son sens. Ils confirment le changement qualitatif apporté par les innovations dans le travail quotidien des bénéficiaires. C'est à cœur ouvert qu'ils ont partagé leurs expériences au cours de la cérémonie de lancement de la J'INNOV. « Avec l'utilisation de l'engrais biologique qui est la paille de riz, on est passé du simple au triple dans le rendement des riziculteurs », a témoigné Dr Bouet Alphonse, coordonnateur du projet « Diffusion du système de riziculture intensive SRI, une pratique culturelle innovante pour l'amélioration de la production du riz en Côte d'Ivoire ». En plus, poursuit-il, « les paysans maîtrisent la technologie du compost qu'on leur a appris. Il faut vraiment que le Fonds (FCIAD) poursuive ses actions ».

Cette plaidoirie est encore reprise par Mme la Coordinatrice du Secrétariat Technique du C2D, Léa DJATTI-DIATE. Pour elle, les résultats du FCIAD sont inédits. « Nous pouvons en être fiers. L'effet des projets est immédiat sur les bénéficiaires. Il reste maintenant à étudier les conditions de sa pérennisation », a-t-elle soutenu.

L'AFD aussi, par la voix d'Emmanuel DEBROISE son Directeur Pays, réaffirme son soutien aux acteurs engagés dans le développement de l'agriculture ivoirienne à travers l'innovation. « Soyez rassurés que l'AFD est à vos côtés pour faire de vos rêves une réalité », a-t-il renchéri.

Dans cette même veine, le Ministre d'Etat, Kobenan Kouassi ADJOUANI, après avoir félicité le FIRCA pour le travail abattu, a assuré le public présent de la volonté du gouvernement d'accompagner le FIRCA pour pérenniser le FCIAD et relever le défi de la vulgarisation des innovations acquises en Côte d'Ivoire. Il

s'engage par ailleurs à donner une plus grande visibilité à la J'INNOV au cours des prochains Salons de l'Agriculture et des Ressources animales d'Abidjan (SARA). Pour lui, « la Côte d'Ivoire regorge de talentueux experts capables de relever le défi de son développement ».

Mais en attendant des actions encore plus vigoureuses pour la promotion des innovations agricoles, le FIRCA, leader du financement agricole durable en Côte d'Ivoire, bien représenté à la J'INNOV à travers un stand, anticipe déjà : « Le FIRCA a toutefois décidé de jouer sa partition en créant depuis le 1er novembre 2021, un service dédié à l'innovation et à la transformation des produits, afin de pérenniser les acquis des projets financés, avec un budget annuel issu de la contribution des filières agricoles », informe son Directeur exécutif, ATSIN Yao Léon.

La J'INNOV a également été l'occasion de récompenser les lauréats des 4^{ème} et 5^{ème} éditions du Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD), selon 5 thématiques, à savoir : la Gestion durable de la fertilité des sols, la gestion efficace de l'eau, la mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement, la lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles, et l'amélioration de la qualité des produits et la bonne gestion des intrants. Il s'agit respectivement de 2 lauréats pour la 4^{ème} édition et de 7 lauréats pour la 5^{ème} édition.

Pour rappel, le FCIAD est né d'un accord entre Paris et Abidjan dans le cadre du Contrat de Désendettement et de développement C2D. Le Fonds a sélectionné 44 projets qui sont en cours de financement. Ils ont été retenus après analyse de 317 dossiers soumis par appels lancés de 2017 à 2019. Ces projets ont été mis en œuvre par 22 structures et concernent 24 filières, dont 19 filières de productions végétales, 4 filières animales et une filière forestière.

La 2^{ème} édition de la J'INNOV en images



La 2^{ème} édition de la J'INNOV en images



L'Ambassadeur de France, Christophe BELLIARD recevant le prix spécial pour les actions de l'AFD en faveur de l'innovation agricole



Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Kobenan Kouassi ADJOUANI recevant le prix d'honneur pour ses actions en faveur de l'innovation agricole

La 2^{ème} édition de la J'INNOV en images



Coupure de ruban à l'ouverture de l'exposition



Visite du Ministre d'Etat sur le stand de l'ESA



Visite du Ministre d'Etat sur le stand du projet WAVE



Visite du Ministre d'Etat sur le stand de Green countries



Visite du Ministre d'Etat sur le stand d'une coopérative

Ateliers de restitution du conseil agricole

Le FIRCA et les acteurs de la Filière Coton sillonnent les localités à l'écoute des producteurs

Du 17 au 21 mai 2022, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), l'Interprofession Coton (INTERCOTON), la Direction Générale des productions et de la Sécurité Alimentaire (DGPSA) du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) et le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) ont sillonné les localités de Vavoua, Dianra, Sinématiali, Kong et Brobo. Cette tournée de rencontres des sociétés cotonnières, prestataires de service pour le conseil agricole, des producteurs et de leurs organisations professionnelles, avait pour but de dresser le bilan des activités de conseil agricole au cours de la campagne 2021-2022, recueillir le niveau d'appréciations des activités d'assistance technique réalisées par ces prestataires et relever les attentes des producteurs.



Table de séance à Dianra

Initiés durant la mise en œuvre du projet d'externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton, cofinancé par l'Union Européenne et l'Interprofession, les ateliers de restitution se sont poursuivis au cours de la campagne 2016-2017 avec l'appui de la filière. De la campagne 2016-2017 à ce jour, le FIRCA a ainsi organisé 24 ateliers, dans 17 localités.

Ces ateliers sont attendus par les producteurs, qui ont ainsi l'occasion de s'exprimer sur leurs difficultés et surtout de faire des suggestions à l'endroit des principales parties prenantes.

Le Conseil Agricole constitue une exigence pour améliorer à la fois, la technicité des producteurs, leurs rendements au champ et leurs revenus.

Le premier atelier de restitution de la campagne 2021-2022 s'est déroulé à Vavoua. Mme COULIBALY épouse TRAORÉ Assita, Directrice du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DCEPF), représentante du Directeur Exécutif du FIRCA, a salué la forte présence des producteurs en leur expliquant les objectifs de cette activité.

Ce sont cinq (5) prestataires de service, à savoir la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT), la Société d'Exploitation Cotonnière d'Olam SA (SECO), la Compagnie Ivoirienne de Coton (CO.I.C.), Ivoire Coton (IC) et Global Coton (GC) qui ont assuré l'assistance technique aux producteurs.

Ces ateliers de restitution ont offert aux producteurs de coton, l'opportunité d'échanger directement avec les structures d'encadrement et de porter des critiques sur le conseil agricole. Ils ont, de façon objective, exprimé leur degré de satisfaction au terme de la campagne 2021-2022 et n'ont pas manqué de faire des propositions, en vue d'une amélioration de la qualité de la prestation de conseil agricole exécutée par les sociétés cotonnières.

Toutefois à cette rencontre, M. SORO KAKI, producteur de coton à Litio et Administrateur de la Fédération des Producteurs de Coton de Côte d'Ivoire n'a pas manqué de mentionner son inquiétude relativement à la faiblesse du prix du coton graine.

Les acteurs de la Filière Coton et le FIRCA ont pu s'assurer de la réalisation effective des opérations de conseil agricole par les sociétés cotonnières retenues.

Au terme de cette tournée, l'on retient que dans l'ensemble, les producteurs sont satisfaits du conseil agricole qui s'améliore au fil des années. Cependant, les producteurs ont souligné certaines difficultés relevées dans la Filière Coton. L'une des difficultés majeures est celle de la flambée des prix des intrants. Les représentants des structures présentes au cours de la tournée, ont pu rassurer les producteurs que des mesures seront prises par l'Etat pour qu'ils puissent continuer de produire le coton dans les meilleures conditions.



Participants en salle de réunion à Dianra



Participants en salle de réunion à Brobo



Photo de famille des participants à Sinématiali

La FLORACI face aux défis de la compétitivité



L'utilité de l'horticulture florale dans la société

L'horticulture florale et les plantes ornementales sont essentiellement axées sur la sélection et la culture de végétaux dont les fleurs, les fruits ou les plantes sont utilisés à des fins de décoration ou pour traduire sa compassion ou sa joie à des personnes à l'occasion des cérémonies festives ou malheureuses.

La production et la commercialisation des fleurs et plantes ornementales constituent dès lors une activité qui procure des revenus substantiels à leurs acteurs.

Le commerce de fleurs dans le monde

Tous les pays du monde s'intéressent à cette activité, notamment les pays des continents d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique etc..... Au niveau de l'Afrique, l'Ethiopie, le Kenya et le Botswana détiennent les parts les plus impor-

tantes de production et d'exportation de fleurs et plantes ornementales sur le marché international, notamment en Europe. Les exportations de fleurs desdits pays sont essentiellement constituées de Roses dont les ventes oscillent autour de 600 millions de FCFA par an.

La Côte d'Ivoire exporte également des fleurs vers le marché européen depuis l'indépendance.

Malheureusement, cette activité a connu ces dernières années, un déclin fulgurant en raison des crises socio-politiques qui ont frappé la Côte d'Ivoire.

Depuis quelques années, le FIRCA s'emploie à relancer les activités dans la filière des fleurs et plantes ornementales, représentée par la coopérative de production et de commercialisation des fleurs et plantes ornementales de Côte d'Ivoire (FLORACI).

La FLORACI, une filière en quête de stabilité

Son organisation structurelle

Créée en 1998, la Coopérative FLORACI fonctionne avec un Conseil d'Administration (CA). Elle intervient spécialement dans la filière des fleurs et plantes ornementales avec une production d'environ 200 tonnes de fleurs et plantes ornementales par an, émanant d'un effectif d'une centaine de producteurs membres. Chaque planteur conditionne sa production dans son exploitation sous un hangar aménagé à cet effet.

L'organigramme qui régit la coopérative est celle de l'ancienne loi coopérative.

A ce jour, la Coopérative FLORACI est animée par son président, son secrétaire général, son trésorier et d'autres membres actifs, qui poursuivent indépendamment leurs activités de production dans la zone, sans implication de la coopérative. Cette coopérative est régie actuellement par les textes de l'ancienne loi coopérative n° 97-721 du 23 décembre 1997 ; elle devra donc se mettre à jour conformément à l'acte uniforme de l'OHADA du 15 décembre 2010 relatif aux coopératives.

Les producteurs

La quasi-totalité des producteurs ont leurs plantations dans la zone d'Azaguié et d'Anyama.

Au total, soixante (60) planteurs sont actuellement en activité sur une superficie totale de 120 ha. Ils récoltent une production en fleurs et plantes ornementales (toutes espèces ou variétés confondues) de l'ordre de 600 tonnes par an.

Les systèmes culturaux de l'horticulture florale

La mise en place des boutures répond à la logique des itinéraires techniques classiques de production agricole, depuis la préparation des terres, la mise en place des semences, l'entretien des plants jusqu'à la récolte. S'agissant particulièrement de l'horticulture florale et ornementale, elle peut être classée au rang des cultures pérennes.

En effet, après le planting, le cycle de production s'étale sur plusieurs années ; l'arrachage en vue d'une nouvelle plantation n'intervient que si la productivité de l'exploitation baisse considérablement, ce qui constitue des cas rares. En d'autre terme, une fois réalisée, l'exploitation procure sur plusieurs années des revenus aux producteurs, sans que ceux-ci n'aient besoin de replanter après plusieurs années d'exploitation de la parcelle, les principales activités sont désormais, l'entretien des plants et la récolte sur l'exploitation.

Pour garantir une longévité à son exploitation et jouir d'une bonne productivité, l'exploitation doit avoir une densité moyenne respectant le dimensionnement de 3m sur 3m.

Les superficies cultivées

Les superficies plantées et régulièrement récoltées par les producteurs de FLORACI s'établissent en 2021 à environ 120 ha, soit une moyenne de 02 ha par planteur pour les 60 planteurs actuellement en activité au sein de la FLORACI.

Au regard de la forte pression foncière actuelle dans la zone de production (Azaguié), il est pratiquement impossible pour ces planteurs d'envisager une extension des superficies dans cette zone. Compte tenu de cette situation, certains planteurs s'emploient à rechercher des terres en dehors d'Azaguié, afin de poursuivre leurs activités de production des fleurs et plantes ornementales.



Les récoltes des fleurs et plantes ornementales

Les plantations actuelles ont été mises en place depuis plusieurs années et sont régulièrement récoltées en fonction de la demande de la clientèle locale. La fréquence de récolte s'établit à une ou deux récoltes groupées par semaine.

Les grands groupes de fleurs et plantes ornementales cultivées par la FLORACI

La plupart de ces groupes de fleurs et plantes ornementales sont originaires des zones tropicales d'Amérique, d'Asie et d'Afrique. Les groupes de fleurs cultivées en Côte d'Ivoire, notamment par les planteurs de FLORACI, se présentent comme suit :

Tableau 4 : Espèces de fleurs plantées en Côte d'Ivoire pour l'exportation et la vente sur le marché local

GENRES	FAMILLES	VARIÉTÉS OU ESPÈCES	POURCENTAGE DANS LA PRODUCTION IVOIRIENNE DE FLEURS %	ILLUSTRATIONS (VOIR ANNEXES)
<i>Heliconia</i> (appelé Tropic par les planteurs)	heliconiaceae	- Humilis - Jaquinis - Richmond - Pisttacorom (bec de perroquet) - Ivoiria (orange, blanc et vert) - Basiliers	60%	
<i>Alpinia</i>	Zingiberaceae	- Alpinia purpurata (rouge et rose cultivées en côte d'ivoire) - Champoox - Palmiers nains - Etlingera elatior (rose de porcelaine)	30%	
<i>Zante deschia althiopic</i>	Araceae	- arum blanc - spatiphyllum	5%	
<i>Ananas Bracteatus</i>	Bromeliaceae	Variegatus et porteanus	5%	

Source : Enquête terrain /étude diagnostique, Décembre 2021

S'agissant des feuillages, les espèces ou variétés suivantes sont cultivées en Côte d'Ivoire, notamment par les planteurs de FLORACI :

La répartition des variétés dans l'appareil de production se présente comme suit :

Tableau 5 : Espèces de feuillages plantées en Côte d'Ivoire pour l'exportation et la vente sur le marché local

GENRES	FAMILLES	VARIETES OU ESPECES	POURCENTAGE DANS LA PRODUCTION IVOIRIENNE DE FLEURS %	ILLUSTRATIONS (VOIR ANNEXES)
<i>Pandanus</i>	Pandanaceae	PANDANUS sp	5%	
<i>Dracena Sanderiana</i>	Asparagaceae	SANDERIANA et SANDERIANA ALEXANDRA	5%	
<i>Lagerstromia Daratalis</i>	liliaceae	LAGERSTROMIA sp	1%	
<i>Areca</i>	Arecaceae ou Palmaceae	ARECA sp	30%	
<i>Cordylines</i>	Agavaceae	CORDYLINES COMPACTA et barbus (rouge, rose et vert)	30%	
<i>Dracaena</i>	Agavaceae	DRACAENA	9%	
<i>Washingtonia</i>	Arecaceae ou Palmaceae	WASHINGTONIA sp	20%	

Source : Enquête terrain /étude diagnostique, Décembre 2021

Les potentialités de la FLORACI pour la reconquête du marché international

Ces potentialités sont diverses :

- Une demande locale croissante exprimée par une clientèle de plus en plus diversifiée, composée de personnes morales publiques ou privées
- Une possibilité d'écoulement des produits sur un marché européen pas encore saturé
- Un développement périurbain des parcelles en agriculture intensive vu la rareté des terres disponibles
- Une disponibilité permanente du matériel végétal
- Des variétés cultivées prisées sur le marché international
- La possibilité d'accroître les surfaces de production
- La possibilité de s'adapter et répondre aux exigences d'un acheteur.
- Une riche variété de produits disponibles, due à un savoir-faire et une bonne maîtrise technique.

Les contraintes et difficultés rencontrées

Bien que présentant de réelles potentialités, la FLORACI fait face toutefois à d'énormes problèmes :

- Accès difficile aux marchés local et européen par la FLORACI du fait de la présence des sous-traitants
- Manque d'informations sur le marché européen et un fort risque de perte de produits par malversation ou négligence au niveau des réseaux commerciaux
- Sécurisation insuffisante des terres abritant les exploitations
- Absence réelle d'un véritable mécanisme de fixation des prix des fleurs et plantes ornementales
- Inexistence de programmes de recherche et de vulgarisation de nouvelles variétés sur un marché export de plus en plus exigeant, en quête perpétuelle de nouveautés
- Insuffisance d'encadrement et d'appui technique des producteurs
- Forte pression foncière dans la zone de production (Azaguié et Anyama)
- Insuffisance de structures d'appui financier
- Non maîtrise des langues étrangère (anglais, espagnol, allemand etc...) pour les échanges avec les partenaires internationaux
- Insuffisance de locaux de conditionnement
- Absence de traçabilité et de certification des exploitations et de leurs productions
- Insuffisance de recherche-développement pour valoriser et diversifier les ressources florales de la Côte d'Ivoire
- Insuffisance de promotion des fleurs et plantes ornementales produites en Côte d'Ivoire

- Insuffisance de moyens logistiques pour la collecte des productions
- Difficultés d'accès aux exploitations, surtout en saison pluvieuse en raison du mauvais état des pistes
- Manque d'organisation pour la fourniture des intrants.

Les recommandations pour un meilleur positionnement de la FLORACI sur les plans national et international

Afin de relancer les activités de la FLORACI, quatre (4) axes stratégiques ont été identifiés à savoir :

- (i) le renforcement du cadre institutionnel ;
- (ii) l'appui à la redynamisation du système de production des membres ;
- (iii) l'appui à l'amélioration du système de commercialisation des fleurs et plantes ornementales produites ;
- (iv) l'appui à l'amélioration de la qualité de la production et la mise en place d'un système de traçabilité et de certification des exploitations de la FLORACI.

Ce plan d'actions sera mis œuvre en concertation avec le gouvernement, le FIRCA, les acteurs de la filière et les partenaires au développement et commerciaux.



Quelques variétés de fleurs produites par la FLORACI





Potosse



Compacta fleur



Bouquet rond



Bouquet long



Bouquet rond

COOP-CA



GNINNANGNON



Top mango

1750 F CFA

Mangue séchée 500 g
Dried Mangoes

Le magazine télé des Filières Agricoles

Terre &
Progrès



A voir sur 

Tous les samedis après le journal télévisé de 13h



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES